
K
37456
51-
533c

L'EXISTENCE
DES
LOGES DE FEMMES
affirmée

PAR

Mgr FAVA
Evêque de Grenoble

ET PAR

LÉO TAXIL

RECHERCHES A CE SUJET
ET
RÉPONSE A M. AUG. VACQUERIE
Rédacteur du *RAPPEL*

PAR

Adolphe Ricoux

Prix : UN FRANC

PARIS
TÉQUI, ÉDITEUR
85, Rue de Rennes, 85

L'EXISTENCE
DES
LOGES DE FEMMES

EN PRÉPARATION :

QUATRE ANS AU CHILI

(1882 — 1883 — 1884 — 1885)

PAR

Adolphe RICOUX

Etudes. — Aventures. — Récits d'un Emigrant.

PHILIPPE-AUGUSTE

POÈME PATRIOTIQUE

en douze chants

PAR

Adolphe RICOUX

Epopée de quarante-trois années de gloire française.

L'EXISTENCE
DES
LOGES DE FEMMES
affirmée

PAR

MGR FAVA
ÉVÊQUE DE GRENOBLE

ET PAR

LÉO TAXIL

RECHERCHES A CE SUJET

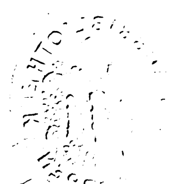
ET

RÉPONSE A M. AUG. VACQUERIE
RÉDACTEUR DU *RAPPEL*

PAR

ADOLPHE RICOUX

PARIS
TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR
85, Rue de Rennes, 85



Une lettre de Mgr Fava

Les faits, très récents, sont encore présents à la mémoire de tous. Je vais, néanmoins, les rappeler.

Dans les premiers jours d'août 1891, M. Léo Taxil publiait un volume, d'une modération extrême de forme, mais absolument écrasant pour la Franc-Maçonnerie à raison des documents qu'il mettait au jour. Ce livre était intitulé : *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie?* L'auteur, sobre de commentaires, visait surtout à donner des rituels maçonniques, de ces rituels qui servent aux initiés dans les mystérieuses cérémonies de leur religion secrète, livres qui ne se trouvent pas dans le commerce public et que les intéressés tiennent soigneusement cachés au vulgaire. J'ai lu ce livre, que les journalistes francs-maçons ont qualifié de « pamphlet. » M. Léo Taxil y fait si peu œuvre de pamphlétaire, qu'il ne lui arrive pas une seule fois, au cours de ses quatre cents pages in-octavo, d'écrire le mot de *secte* pour désigner la Franc-Maçonnerie ; il l'apelle « l'Ordre maçonnique », la « société des francs-maçons », une « association secrète »; mais, je le répète, jamais il ne se sert d'une invective, jamais il n'emploie un de ces mots en usage dans les polémiques. Cette modération de style, évidemment, ne donnait que plus de force, plus de valeur, plus de portée à l'ouvrage.

Ce livre était de ceux qui ne sauraient passer inaperçus. A peine sorti des presses de l'imprimeur, il était honoré d'une remarquable lettre d'approbation de Mgr Fava, évêque de Grenoble. Or, comme cette lettre était un véritable manifeste de l'éminent prélat, M. Léo Taxil s'empressa de la communiquer à l'Agence Havas, qui la transmit aussitôt à tous les journaux de France.

Voici cette lettre :

A Monsieur Léo Taxil a Paris

Grenoble, le 5 août 1891.

Monsieur,

J'ai lu vos pages sur la Maçonnerie des femmes. Elles se résument dans ce mot de Piccolo-Tigre : « Puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la ». Ils essaient du même système pour le prêtre et l'enfant.

Nos Français, dites-vous, Monsieur, n'ont pas le cynisme de l'Italien, et même il se rencontre parmi eux des hommes, des Loges, qui répugnent à cette besogne satanique de corrompre la femme. N'importe, vous affirmez, preuves en main, qu'il y a soixante Loges sur cent, qui ont, unie à elles, une Loge de femmes, *un harem.*

Sans le travail satanique des Maçons, leurs frères, ces femmes, vierges ou épouses chastes, eussent été l'honneur de leur famille et de la France, la joie de l'Eglise, les bienfaitrices de leurs semblables. Maintenant que le souffle du serpent les a souillées, elles rampent comme lui sur la terre, dans la fange dont elles se repaissent, flétries et déshonorées.

Elles étaient nées pour de nobles amours, pour ces saintes affections qui élèvent le cœur de la jeune fille et de la femme vers Dieu, par la grâce du Christ-Sauveur et l'Eucharistie. Ces cruels Maçons le savent bien. Après avoir dépravé leurs victimes par le plaisir des sens, ils achèvent leur œuvre par la dépravation de l'esprit et du cœur.

Ils enseignent à ces malheureuses que la Sainte Vierge ne mérite pas ce nom ; que Jésus-Christ n'est pas le fils de Dieu fait homme ; ils se jouent, avec elles, de la communion et de la Sainte Hostie... Satan est là qui préside à leurs orgies sacrilèges, se plaisant à traîner dans la boue l'image vivante de Dieu, de Dieu qu'il ne peut pas non plus supprimer.

Haine du démon contre Celui qui l'a foudroyé!

Haine de l'homme-Maçon! Haine de la femme-Maçonne! Tout cela s'unit et forme un mélange diabolique que l'enfer même ne saurait nommer.

Eh bien! voilà ce qu'on voit, ce que l'on fait dans les Loges Maçonniques, *soixante sur cent!* C'est à ne plus jamais donner la main à un Franc-Maçon!... Et ce sont ces gens-là qui sautent, de leur antre, au gouvernail des États en Italie, en France, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique et ailleurs; qui passent du harem à la Chambre législative, et, de là, au milieu de la société, où nous les entendons parler et blasphémer contre tout ce qu'il y a de pur, de noble et de sacré!

Monsieur, votre nouvel ouvrage est tristement révélateur; mais nous avouons, en rougissant pour l'honneur des nations chrétiennes, qu'il a sa raison d'être. Ces hommes et ces femmes, ivres de volupté, à la façon des Ilotes à Sparte, feront horreur, nous l'espérons, à toute personne qui vous lira, et la Franc-Maçonnerie sera jugée « telle qu'elle est », c'est-à-dire *une école de lubricité*, d'abord; puis, *une chaire d'impiété satanique.*

Il est temps que l'on sache que le monde d'aujourd'hui a des repaires dans chaque ville, là où une Loge se cache; et qu'il s'y commet des crimes de tout genre contre Dieu et son Christ, crimes sans cesse répétés, pires que celui des Juifs au Calvaire. Car ceux de maintenant savent ce qu'ils font. On saura si Dieu nous punit, pourquoi il frappe : et s'il nous pardonne, on reconnaîtra que sa miséricorde est infinie pour nous.

Merci, Monsieur, de votre envoi.

† AMAND-JOSEPH,
Evêque de Grenoble.

Il n'en fallait pas davantage pour mettre le feu aux poudres. Tous les francs-maçons et les journaux qui les soutiennent ont jeté aussitôt les hauts cris.

L'*Evènement*, qui publia un des premiers la lettre

de Mgr Fava, la fit précéder d'une note irritée :

« Dans ces derniers temps, disait ce journal, Mgr Fava avait voulu se distinguer dans l'épiscopat par la haute modération de ses vues. Il s'est résolument dégagé des compromissions royalistes pour faire acte de ralliement à la République. On verra par la violence démesurée de ses attaques contre les hommes et les femmes de la Franc-Maçonnerie à quels déportements de plume l'intolérance sectaire peut entraîner un des prélats les plus apaisés et les plus conciliants de l'Eglise de France. Ce n'est plus de la discussion, c'est de l'injure, de l'outrage, une provocation grotesque à force d'être criante. »

A cette diatribe, Mgr Fava riposta très dignement en ces termes, dans la *Semaine Religieuse* du diocèse de Grenoble :

Le journal l'*Evènement*, qui a publié notre lettre à M. Léo Taxil, s'en étonne et s'en irrite.

Nous lui ferons observer à lui et à ses amis que la Franc-Maçonnerie est l'ennemie de l'Eglise et de la France. Voici à ce sujet les paroles du Cardinal-Archevêque de Paris :

« La question qui s'agite aujourd'hui est beaucoup plus haute que toutes les questions politiques. Il s'agit, en effet, de savoir *si la France restera chrétienne ou si elle cessera de l'être;* telle est la vraie question posée depuis un siècle. Les évènements qui se sont succédé, durant cette période séculaire, ont été des incidents qui ont pu la faire oublier aux esprits distraits par les vicissitudes politiques. Au fond, la lutte a toujours été entre la France chrétienne qui défend la liberté de sa foi, et les sectes antichrétiennes, personnifiées dans la Franc-Maçonnerie. Aujourd'hui l'illusion n'est plus possible. »

Ainsi parle Son Eminence.

La France est donc un champ de bataille, depuis un siècle surtout, où les francs-maçons attaquent les chrétiens : tels les Philistins se montrèrent à l'égard du peuple de Dieu.

Eh bien ! aujourd'hui les Philistins, c'est-à-dire les francs-maçons, ont saisi le pouvoir et en abusent contre les chrétiens. Ce matin, nous

lisions encore dans les journaux leur projet d'exclure des hautes écoles notre jeunesse catholique, confiée à des maîtres qui l'élèvent chrétiennement. C'est un duel à mort entre les francs-maçons et les chrétiens. Et l'*Evènement* nous demande de combattre les maçons avec des armes émoussées! Mais c'est déraisonnable et ridicule. Ils souillent la République et la compromettent.

Nous voulons une République chrétienne, et pas d'autre. Nous catholiques, nous sommes la grande majorité. Le Christ aidant et Notre-Dame, nous ferons que la « France reste chrétienne. » L'éminent Cardinal de Paris a donné le mot d'ordre : *Pour la France chrétienne*. Ce sera, nous l'espérons, le but de notre action et la plateforme de nos élections municipales, législatives et autres, dans notre diocèse. *Nous voulons Dieu!* c'est notre chant sacré. Il nous conduira sûrement à la victoire sur les francs-maçons qui n'en veulent plus.

† AMAND-JOSEPH,
Evêque de Grenoble.

Ainsi, la question était bien posée.

Mgr Fava accentuait les déclarations de sa lettre, désormais historique, à M. Léo Taxil. Et, il avait bien raison de le dire, entre l'Eglise et la Franc-Maçonnerie, c'est un duel à mort. Les francs-maçons ne rêvent rien autre que la destruction de la religion chrétienne; l'Eglise est en état de légitime défense.

En outre, par ses rites androgynes, la Franc-Maçonnerie est une souillure pour les nations qui la tolèrent. M. Léo Taxil a donc accompli une action des plus méritoires en dévoilant les turpitudes de l'infernale secte.

Le Plan Maçonnique

D'autre part, presque en même temps qu'il écrivait sa lettre à M. Léo Taxil, Mgr Fava adressait, à l'occasion de la retraite ecclésiastique annuelle, une lettre-circulaire des plus remarquables au clergé de son diocèse.

Dans cette seconde lettre, l'éminent prélat intercalait le plan que la Franc-Maçonnerie avait élaboré en 1879 dans ses conseils suprêmes, plan que Mgr Fava avait déjà révélé il y a quelques années, mais que la plupart des catholiques, malheureusement, ont oublié avec trop de facilité.

Il est utile de reproduire ici toute cette partie de l'importante lettre de Mgr l'évêque de Grenoble :

« Depuis un siècle et au-delà. il y a des ennemis qui aspirent à détruire le Royaume de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'objet catholique : ce sont les *Francs-Maçons*. Ils voudraient, comme les empereurs romains, que le nom chrétien fût effacé de la terre et le Christ condamné à un éternel oubli.

« En son temps, Frédéric II disait à Voltaire et aux philosophes qui l'entouraient : « Vous « ne ferez jamais rien, tant que vous ne dispo- « serez pas du gouvernement de la France. » Les hommes de la Révolution, guidés par la Maçonnerie cosmopolite, y arrivèrent, et le jour ne tarda pas à venir où l'on vit le volcan révolutionnaire faire explosion, écrasant sous des ruines sanglantes le trône et l'autel.

« Les chefs qui passèrent ensuite au pouvoir soit incapacité, soit peur, soit fausse politique, soit peut-être gratitude pour la Maçonnerie, lui laissèrent la liberté, malgré l'Eglise qui lançait

contre elle l'excommunication. Le clergé français, mêlé, par son ministère, aux restes de la vieille noblesse et à la bourgeoisie, qui n'étaient pas ennemies de la secte, loin de là, se laissait inoculer le poison à petite dose, et puis dormait. Du haut de son trône immortel, le Pape lançait et relançait l'excommunication contre les ennemis du trône et de l'autel : on était sourd à sa voix. Les trônes avaient beau s'écrouler les uns après les autres, avec fracas : ceux-là surtout que ces chutes formidables intéressaient davantage n'apprenaient rien.

« En 1870, la Maçonnerie se ressouvint de la parole de Frédéric II et comme en 1789, elle s'empara du pouvoir et proclama la République, qui ne se montra pas, à son origine, hostile absolument au Catholicisme. Mais, peu à peu, elle écarta les catholiques et les esprits droits du gouvernement, qu'elle tient aujourd'hui, et qu'elle mène à l'assaut de l'Eglise de France.

« Voici le programme général des Loges, qui nous a été remis par main sûre et que nous avons publié, vous le savez, chers Coopérateurs, comme *Appendice* dans notre ouvrage : *Le Secret de la Franc-Maçonnerie*, en 1883. La secte, qui est menteuse, comme son prince, *Princeps hujus mundi*, a nié l'existence de ce programme. Mais, si nous l'avions inventé, nous serions un grand prophète.

PROGRAMME DE LA FRANC-MAÇONNERIE

« Il a été décidé le 11 juin 1879, à l'assemblée
« générale des Loges, ce qui suit. Etaient pré-
« sents les délégués de tous pays.

« 1. Choses à faire en France et au Nord. Dé-
« christianiser par tous les moyens, mais sur-
« tout en étranglant le Catholicisme peu à peu,
« chaque année, par des lois nouvelles contre le
« clergé. — Arriver enfin à la fermeture des
« églises.

« Dans huit ans, grâce à l'instruction laïque
« sans Dieu, on aura une génération athée. On
« fera alors une armée, et on la lancera sur l'Eu-
« rope.

« On sera aidé par tous les frères et amis « des pays qu'on envahira cette année-là.

« Le mouvement se fera contre le Nord, par- « ce que là encore sont les souverains les plus « solides, attendu qu'ils ont de fortes institu- « tions militaires.

« On veillera à diminuer l'esprit militaire de « ces pays.

« On fera *chaque année et partout* des tentati- « ves de régicide. A la fin, après huit ans, si les « souverains n'ont pas tous disparu, les monar- « chies seront affaiblies.

« En Italie : Elle viendra vite à la Républi- « que, quand on voudra. — Ne pas s'en in- quiéter.

« En Espagne : Peuple fanatique, ami des « prêtres, fanatisme ravivé par la guerre carliste. « — User du régicide, plus nécessaire que par- « tout ailleurs; — y déconsidérer le clergé par tous « les moyens ; — lui imputer des crimes ; — in- « cendier, et lui attribuer ces incendies.

« On avait pensé à gâter les dépôts de grains. « — C'est difficile ; — recourir aux incendies à « Séville, Valence, Madrid, Barcelone, Valla- « dolid, Gerona; — les membres des Parlements « et des Loges doivent voyager et profiter de « tout. — On aurait voulu sauver Otero. — Les « socialistes allemands et les nihilistes disent « qu'une fois la révolution établie en Espagne, « elle y sera indestructible. — *Les nihilistes ont « les meilleurs mots et les meilleurs moyens.*

« *Aller avec prudence et marcher toujours.* »

« Voilà le programme conçu par les Italiens. Ils chargent *la France surtout* de l'exécuter, et il se trouve nombre de Français qui se font les esclaves aveugles, cruels et insensés de ces chevaliers du poignard ; des Français qui travaillent à la ruine de leur pays, pour plaire à ces personnages dont le rêve est celui-ci : *L'Italie avec Rome pour capitale régnant sur le monde par l'idée*; des Français qui renient le Christ, Dieu de leur baptême et de leur première communion, pour adopter le culte maçonnique, culte satanique ; des Français qui ne craignent pas de confier les

intérêts sacrés de leur religion et de leur pays à de tels personnages!

« Ils sont là formant dans l'univers une armée de trente millions de membres, dont deux milions et demi de femmes (1), tous ardents à réaliser le programme précité. Qu'on le relise, et l'on sera effrayé de ce qu'il contient; du mal qu'il a fait et de celui qu'il se propose de faire à l'avenir, en France, chez les nations du Nord, chez les peuples catholiques surtout, dont il veut égorger la religion. C'est l'acheminement, par l'assassinat des rois, vingt fois essayé depuis dix ans, à la réalisation des plans de Mazzini : *Les Etats-Unis de la République européenne.*

« Et puis, comme ce programme traite l'Italie, laissant voir que ce royaume avec son prince est à leur merci, et que quand la secte le voudra la République s'y installera sur les débris du trône, sur les ruines de la chaire de Pierre! Et l'Espagne, la catholique Espagne, de quelle façon ils projettent d'en disposer! Hélas! ils n'y ont que trop réussi! Le Ciel frappe sur cette nation si noble et si chevaleresque en sa foi, des coups qui ébranlent ses montagnes, et elle comprend à peine qu'en se donnant en masse à la Franc-Maçonnerie, oui, en masse, elle court à sa ruine aussi bien que la France et les autres peuples, que la secte empoisonne.

« Eh bien, chers Coopérateurs, voilà l'objectif de notre action commune et de nos efforts. »

† AMAND-JOSEPH
Evêque de Grenoble.

---

(1) M. Paul Rosen a donné, d'autre part, des chiffres qui confirment ceux de Mgr Fava: « La Franc-Maçonnerie compte aujourd'hui dans le monde entier 156.000 Ateliers réunissant 25.875.000 hommes qui s'intitulent francs-maçons, et 2.850.000 femmes appelées sœurs maçonnes. » (Préface de l'*Ennemie Sociale.*)

PAMPHLÉTAIRE VÉNAL

En publiant son livre, M. Léo Taxil avait visé juste ; les turpitudes des Loges androgynes sont les mystères que les francs-maçons cachent avec le plus de soin. Les dévoiler impitoyablement, c'était donc porter à la secte le plus terrible coup.

Aussi, la rage des sectaires a été furieuse ; et, lorsque Mgr Fava est venu donner aux révélations de M. Léo Taxil l'appui de sa haute autorité, cette rage est devenue du délire.

La première injure lancée à l'auteur d'*Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie ?* a été celle de « pamphlétaire vénal », décochée par l'*Estafette*, organe de M. Jules Ferry, franc-maçon; — de M. Jules Ferry, qui débuta dans la vie publique par un pamphlet, intitulé *les Comptes fantastiques d'Haussmann*, — de M. Jules Ferry, pour qui la politique n'a jamais été qu'une source de profits pécuniaires de toutes sortes, qui d'avocat sans-le-sou est devenu plusieurs fois millionnaire à la suite de son passage au gouvernement.

« Mgr Fava, disait l'*Estafette*, vient de fulminer une fois de plus contre la Franc-Maçonnerie; dans une lettre que reproduit l'*Univers*, il se porte caution pour l'individu taré par excellence, pour le Léo Taxil, et parce que ce personnage, dans un pamphlet quelconque grassement payé certainement, affirme que dans plus dela moitié des Loges maçonniques les femmes sont admises, voici que Mgr Fava parle de repaires sans nom, de mœurs infâmes, de gens qui sautent de leur antre au gouvernement des Etats, en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, en Amérique ou ailleurs, qui « pas« sent du harem à la Chambre Législative ».

Ce qui fait la force de M. Léo Taxil dans la polémique, c'est qu'il est vraiment imperturbable. Je

l'avais constaté depuis longtemps; mais son calme, au milieu des tempêtes soulevées par ce dernier volume, m'a frappé plus que jamais. Il faut qu'il soit bien sûr de lui, pour dédaigner aussi placidement, — aussi gaiement, peut-on même dire, — les outrages de ses ennemis.

Je viens de reproduire textuellement, dans toute leur grossièreté, les invectives de l'*Estafette*, afin de mieux faire ressortir l'impassibilité de notre auteur. Sa réponse au journal de M. Jules Ferry est en effet, un petit chef-d'œuvre d'ironie gauloise, en même temps qu'une preuve donnée joyeusement de son mépris de l'adversaire.

Je ne crois pas qu'il soit possible de se moquer plus allègrement de la colère d'un ennemi; on ne saurait mieux mettre les rieurs de son côté.

Laissant à l'*Estafette* ses grossièretés pour compte, M. Léo Taxil feignait de ne pas avoir compris le sens de ses insinuations, et il l'obligeait à insérer la spirituelle lettre que voici :

Paris, le 11 août 1891.

Monsieur le Directeur,

Dans un article de l'*Estafette*, qui n'est pas trop mal tourné, mais où je suis invectivé, j'ose le dire, outre mesure, un de vos rédacteurs, faisant allusion à mon dernier volume : *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie?* insinue que c'est là « un pamphlet grassement payé certainement. »

Votre rédacteur, Monsieur, a eu le tort de ne pas puiser ses renseignements à bonne source.

Ne voulant pas exciter la jalousie de mes confrères, qui, d'après votre journal, pourraient croire que mes droits d'auteur sont cotés à des prix fantastiques, je tiens essentiellement à vous faire insérer quelques lignes de rectification.

Je suis payé, monsieur, comme la moyenne des auteurs ordinaires. Pour le volume dont il s'agit, mon éditeur me règle le premier et le second mille à raison de trois cent cinquante francs chacun; six cents francs

pour chacun des troisième, quatrième et cinquième mille, et neuf cents francs pour chaque mille à partir du sixième. Voilà la vérité dans toute sa candeur.

Je ne veux pas médire de mon éditeur, M. Noirot, qui est un galant homme, mais, maintenant que vous voilà renseigné, vous reconnaîtrez que de mes modestes droits d'auteur il y a loin au Pactole auquel votre rédacteur a l'air de croire.

Quant à la qualification de «pamphlet» que vous appliquez à mon volume, je vous avoue qu'elle me navre.

Cet ouvrage est un simple recueil de documents, très brièvement et très modérément commentés.

Ayez l'extrême obligeance de le lire, et vous n'hésiterez pas à retirer de ce méchant mot de «pamphlet», qui me pèse sur le cœur,

Avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre respectueux,

Léo Taxil.

Point n'est besoin de dire que l'*Estafette* inséra cette lettre avec une mauvaise humeur... dont ses lecteurs furent sans doute les premiers à s'amuser.

Le journal de M. Jules Ferry ne trouva qu'une chose à répliquer, en maugréant : c'est que ses rédacteurs ne liraient pas le livre de M. Léo Taxil, et que sa littérature ne valait même pas les 350 fr. de ses droits d'auteur.

Mais la leçon était bonne, et l'*Estafette* se garda bien de revenir à la charge.

LES ARTICLES DU "*RAPPEL*"

Par contre, une feuille radicale a déployé, en cette circonstance, un acharnement inoui contre Mgr Fava et M. Léo Taxil. C'est le *Rappel*, dont le directeur et le rédacteur en chef est M. Auguste Vacquerie.

Dans un premier numéro, le *Rappel* donnait des extraits de la lettre du « citoyen Fava », en ayant soin d'intervertir l'ordre des phrases, de couper à tort et à travers, afin de présenter le document dans un parfait décousu. C'est là la bonne foi de la maison Hugo.

Puis vint un grand article de M. Vacquerie, intitulé *Soixante Harems*, où l'écrivain s'efforçait de jeter le ridicule sur Mgr l'évêque de Grenoble.

Le surlendemain, nouvel article du même Vacquerie, sous les titre *les Harems Maçonniques*. Dans cet article, Mgr Fava était représenté comme un homme d'une naïveté inimaginable, s'étant laissé duper grossièrement par M. Léo Taxil.

« Donc, écrivait M. Auguste Vacquerie, c'est l'évêque de Grenoble qui l'affirme, il y a en France soixante harems. Il ne les a pas vus de ses yeux, un évêque ne mettant pas les pieds dans ces lieux de perdition. Mais il a lu cela dans un livre de M. Léo Taxil, et comment un évêque ne s'en rapporterait-il pas à l'auteur des *Amours secrètes de Pie IX*?... Mais tout le monde n'a pas la foi des évêques dans la parole de l'auteur des *Amours secrètes dé Pie IX*... »

Et là-dessus, M. Vacquerie donne un démenti formel à Mgr Fava et à M. Léo Taxil :

« Il n'est pas vrai qu'il y ait en France soixante harems maçonniques, ni cinquante, ni vingt, ni dix, ni un. Une tentative d'introduire les femmes dans la Maçonnerie, faite en Seine-et-Oise, a été immédiatement réprimée par le Grand Orient.

2

« Il n'y a pas de harems maçonniques ; mais il y en a eu, au siècle dernier, sous la monarchie. »

Sur ce point, M. Vacquerie s'imagine faire de grandes révélations. Il publie des noms de grandes dames de la cour de Louis XV et de Louis XVI, qui furent sœurs maçonnes. Mais, avec une mauvaise foi insigne, il néglige de dire que tous ces renseignements ont déjà été donnés, dans leurs précédents ouvrages, par Mgr Fava et par M. Léo Taxil. Il y a beau temps que les auteurs qui combattent la secte antichrétienne ont porté un jugement sévère sur les nobles, hommes et femmes, qui, au mépris des défenses du Saint-Siège, se sont affiliés à la Franc-Maçonnerie, prêtant ainsi leur concours, soit consciemment, soit par légèreté, aux pires ennemis de l'Eglise et de la royauté.

Tous les noms que M. Vacquerie cite, Mgr Fava, M. Claudio Jannet, Dom Benoît, M. Léo Taxil, M. de Saint-Albin et bien d'autres auteurs les ont publiés.

A ce propos, je me permets de recommander au rédacteur en chef du *Rappel* la lecture d'un volume des plus intéressants, qui est intitulé les *Assassinats Maçonniques* et qui a pour auteur MM. Léo Taxil et Paul Verdun. Il y verra des détails fort curieux sur l'assassinat de la princesse de Lamballe, qui a payé de sa vie sa démission de Grande Maîtresse des Loges parisiennes, et sur l'assassinat du duc de Berry, qui commit la faute d'accepter la Grande Maîtrise au Grand Orient de France, croyant entrer dans une société philanthropique, et qui fut poignardé par ordre du Suprême Conseil, dès le jour où, ayant fait une enquête personnelle, il comprit qu'il s'était fourvoyé parmi des conspirateurs et que son nom leur servait à couvrir leurs ténébreux agissements.

Mais M. Auguste Vacquerie se soucie fort peu de faire connaître la vérité à ses lecteurs. Il aime mieux leur donner à croire que Mgr Fava n'a jamais flétri la trahison de ces nobles dont il donne les noms, et il conclut en ces termes :

« Ainsi tout ce que l'évêque de Grenoble a dit l'autre jour des Loges de femmes retombe sur les femmes chères aux évêques... Ça vous apprendra, monsieur l'évêque, à prendre les *Amours secrètes de Pie IX* pour Evangile ! »

Nous allons voir tout à l'heure ce que vaut l'argument qui consiste à présenter M. Léo Taxil comme auteur de l'immonde roman contre Pie IX.

Pour l'instant, continuons à suivre la polémique du *Rappel*.

Dans deux nouveaux numéros, le journal radical revint à la rescousse. Le 17 août, un rédacteur, franc-maçon, qui signe « Grif », avait l'aplomb d'écrire :

« Il est démontré aujourd'hui que M. Fava, évêque de Grenoble, a INVENTÉ lorsqu'il a parlé des harems maçonniques. Il avait puisé ses renseignements, dit-il, dans un livre de l'auteur des *Amour secrètes de Pie IX*... De nos jours, l'interdicton des temples maçonniques est absolue et aucune femme n'en peut franchir le seuil. Une seule de nos contemporaines fut reçue dans la loge du Pecq, — Maria Deraismes ; — mais son initiation eut lieu dans un banquet et ne saurait être considérée comme une véritable réception. »

Le 18 août, le *Rappel* insérait une lettre adressée à son rédacteur en chef par un autre franc-maçon, le F.·. Henry Vaudémont, orateur de la L.·. la *Jérusalem des Vallées Egyptiennes*. On lisait dans cette lettre :

« Cher et éminent maître,

« J'ai lu avec le plus grand plaisir votre vigoureux article sur les « soixante harems. » L'évêque de Grenoble et son complice le brochurier ne se bornent pas seulement à débiter les absurdités que vous relevez. ILS MENTENT, de plus, EFFRONTÉMENT, et leur argumentation pèche par la base même.

« *Il n'existe, en effet, à l'heure actuelle, aucune maçonnerie féminine en France.* Les quatre obédiences maçonniques reconnues en France, Grand Orient (rite français), Suprême Conseil (rite écossais), la Grande Loge Symbolique (écossais dissidents), et le rite de Misraïm (rite égyptien), proscrivent également l'admission des femmes dans les temples, en dehors des tenues blanches, où les portes sont ouvertes à tous librement, et d'où sont bannis tous les symboles maçonniques. »

On le voit, la discussion est intéressante à suivre. D'un côté, Mgr Fava, faisant le compte approximatif des contingents maçonniques dans les divers pays, affirme qu'il y a, au total, sur le globe, **deux millions et demi de sœurs maçonnes**; et M. Léo Taxil, plus précis encore, donne la liste complète, ville par ville, des 243 loges androgynes françaises, soit le soixante pour cent des Ateliers des quatre rites. D'un autre côté, les francs-maçons, au paroxysme de la fureur, nient avec la dernière énergie. Si ce sont Mgr Fava et M. Léo Taxil qui disent la vérité, il faut reconnaître que les dénégations irritées des sectaires donnent fort à réfléchir; pour cacher avec tant d'obstination ces choses, c'est qu'elles sont peu avouables. Tel est le raisonnement que se sont tenu toutes les personnes qui ont suivi cette polémique.

Mais, avant d'entrer dans l'examen du fait affirmé d'une part et nié de l'autre, il est bon de faire connaître la réponse de M. Léo Taxil au directeur du *Rappel*, à propos du roman contre Pie IX, dont M. Vacquerie et ses collaborateurs lui attribuaient la paternité. M. Léo Taxil s'est défendu, de tout temps, d'être l'auteur de cet ouvrage ; mais il est juste de dire que, si cette légende n'a pu être détruite, la faute en revient à l'encyclopédie Larousse et à M. Edouard Drumont, qui, par animosité personnelle contre M. Léo Taxil, ont propagé ce mensonge.

Voici donc la lettre de M. Léo Taxil au directeur du *Rappel*. Elle ne laisse rien subsister de l'affirmation de M. Auguste Vacquerie.

Paris, le 16 aout 1891.

Monsieur le directeur du *Rappel*,

Dans votre article publié hier, vous m'appelez à plusieurs reprises : « l'auteur des *Amours secrètes de Pie IX*. »

Le roman dont il s'agit n'est pas de moi; il a toujours paru sous la signature *C.-S. Volpi*, pseudonyme qui ne m'a jamais appartenu; et, de tout temps, j'ai déclaré que je n'étais pas l'au-

teur de cet ouvrage. L'erreur, répandue à ce sujet, provient de ce que je fus compris, en 1881, dans les poursuites intentées par M. le comte Girolamo Mastaï, neveu de Pie IX, au journal le *Midi Républicain*, de Montpellier, qui publia le premier ce roman, et dont j'étais rédacteur en chef. J'étais poursuivi personnellement à raison d'articles parus en dehors du feuilleton, et, retenu à Paris lors de la première audience du procès, je fus condamné *par défaut* à 60,000 fr. de dommages-intérêts, solidairement avec le gérant et l'imprimeur, qui refusèrent de faire connaître l'auteur du roman, mais déclarèrent néanmoins que ce n'était pas moi. Ce jugement par défaut ne fut pas confirmé, du reste; lorsque je fis opposition, Me Delattre, mon défenseur, souleva la question d'incompétence, réclama le jury au lieu du tribunal correctionnel, et M. le comte Mastaï abandonna les poursuites; l'affaire fut rayée du rôle purement et simplement.

Il avait été convenu entre l'imprimeur, le gérant, l'auteur et moi, qu'on ne ferait pas connaître celui-ci, tant que la prescription ne lui serait pas acquise. Au bout de trois ans, il n'eut donc plus de raison de garder l'incognito; aussi dans les premiers mois de 1885, un de ses amis donna son nom en toutes lettres, dans une chronique du *XIXe Siècle*. J'ai imprimé, à mon tour, ce nom, en 1887, dans le journal *la Petite Guerre*, lorsque ledit auteur fit rééditer son roman par la librairie B. Simon, rue Saint-Benoît.

On a dit que M. Georges Moynet, le véritable auteur des *Amours secrètes de Pie IX*, m'avait infligé un démenti. Rien n'est plus faux. M. Georges Moynet n'a jamais désavoué la paternité de son œuvre; jamais aucune lettre de lui à ce sujet n'a été publiée nulle part; il est si bien l'auteur de ce roman, qu'il en a vendu lui-même, il y a quatre ans, la propriété à l'éditeur B. Simon.

Je vous fais cette déclaration, monsieur le directeur, et je vous prie de publier ma lettre, uniquement pour rétablir la vérité des faits. Dans mon ancien bagage, que peut faire un ouvrage anti-clérical de plus ou de moins? Si je nie être

l'auteur de celui-ci, c'est parce que je ne le suis pas.

Insérez donc ma lettre in-extenso, et envoyez le numéro du *Rappel* qui la contiendra : 1° à M. B. Simon, éditeur, rue Saint-Benoît; 2° à M. Eugène Delattre, ancien député, mon avocat dans le procès Mastaï, 15, boulevard Saint-Michel; 3° à M. Georges Moynet, homme de lettres, rond-point des Bergères, à Courbevoie. Je vous affirme qu'aucun d'eux trois ne me contredira.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, mes salutations très distinguées.

LÉO TAXIL

Voilà donc un point établi une fois de plus : M. Léo Taxil n'est pas l'auteur du roman *les Amours secrètes de Pie IX*. L'argument de M. Auguste Vacquerie s'effondre. Nous arrivons maintenant à l'objet même de la polémique : « Y a-t-il, oui ou non, des femmes dans la Franc-Maçonnerie ? »

UN GROS-BONNET
DE LA RUE CADET
INTERWIEWÉ PAR *LE MATIN*

Pour savoir à quoi s'en tenir, le *Matin* a eu une idée merveilleuse : consulter un gros-bonnet du Grand Orient.

Il eût été, sans doute, beaucoup plus simple de suivie le conseil donné par M. Léo Taxil : aller à la Bibliothèque Nationale, et feuilleter les collections des journaux maçonniques officiels.

Mais le *Matin* a préféré faire une interwiew à la rue Cadet. Voici cette interwiew. Le résultat a été de nouvelles dénégations, sans aucune preuve à l'appui. N'importe, il est bon de reproduire les explications du franc-maçon consulté ; on peut faire son profit de quelques renseignements que ce Frère Trois-Points a laissé échapper.

La nouvelle sortie de M. l'évêque Fava contre la Franc-Maçonnerie, écrit le *Matin*, à déjà fait couler des flots d'encre. L'opinion émise par l'évêque de Grenoble, — nous ne parlons pas des fantastiques harems de maçonnes, — est d'ailleurs celle de presque tout le clergé, pour qui la Maçonnerie est l'inspiratrice de l'œuvre laïcisatrice de la troisième République. Il y a du vrai dans cette allégation, si nous en croyons un dignitaire du Grand Orient que nous avons interrogé sur l'hostilité toute spéciale que l'Eglise manifeste à l'égard de la Franc-Maçonnerie.

— Cependant, nous dit-il en souriant, il y a quelque chose de maladif dans cette manie du clergé à nous attribuer tout ce qui lui arrive de

désagréable. Il y a quarante ans, on avait l'obsession des Jésuites, et de bons voltairiens ne se fussent mis au lit sans s'être assurés que leur table de nuit ne recélât pas un affilié à l'ordre célèbre. Aujourd'hui, on met, dans le monde catholique, les francs-maçons dans tout ce qui se passe. Jamais les partis n'ont eu le sang-froid de faire la part des choses et de se garder des exagérations.

— Ce que nous sommes et ce que nous voulons, poursuit notre interlocuteur, tout le monde le sait à présent. Nos mystères n'ont plus qu'une valeur archaïque et nos symboles ne sont plus qu'une question de forme. Certes, ils ne cadrent plus dans notre civilisation à la vapeur et à l'électricité; et pourtant les épreuves auxquelles nous soumettons les postulants ne sont rien aux prix des épreuves réelles qui parfois les attendent.

Tenez, il y a quelques années, deux hauts personnages de la cour d'un monarque oriental se sont fait affilier à une Loge parisienne. Le monarque apprit la chose; à leur retour, il les fit mettre à mort. Nous n'avons pas monté ces martyrs-là en épingle, comme font les missionnaires chaque fois que semblable mésaventure leur arrive.

Certes, en France, les temps héroïques sont terminés. Mais sont-ils donc si loin de nous ? On oublie que le centre de la résistance au coup d'État projeté par les hommes du Seize-Mai était le Grand Orient, par ses innombrables Loges répandues par toute la France. Et je vous assure qu'à cette époque le secret maçonnique a eu du bon. Là pouvaient se réunir et se concerter, dans les moindres sous-préfectures, les fonctionnaires contraints de cacher leurs opinions républicaines, des officiers, des professeurs, des journalistes. Le mot d'ordre du chef du parti républicain, pour passer par les Loges, ne perdait rien de sa valeur et de son autorité, au contraire.

Enfin, faut-il rappeler qu'à l'époque où tout pliait devant la bourrasque boulangiste, les Lo-

ges résistèrent à ce courant de folie et menèrent la campagne pour le gouvernement de la République. Une des causes de la résistance obstinée des départements aux suggestions boulangistes est incontestablement l'hostilité manifeste des Loges parisiennes au mouvement césarien. Les mésaventures maçonniques de M. Laguerre sont encore présentes à toutes les mémoires.

— Tout le monde sait, reprend notre dignitaire, que les francs-maçons français se divisent en trois rites : le rite écossais, qui est le plus ancien, le rite de Misraïm et le rite français. C'est ce dernier que professe le Grand Orient de France. On sait également que les maçons français (du moins ceux du Grand Orient) sont excommuniés par la Maçonnerie internationale pour avoir renoncé à se placer sous les auspices du Grand « Ante-Christ » de l'univers. Cela, d'ailleurs, ne veut pas dire que les maçons du rite français font officiellement profession d'athéisme ; la Maçonnerie du Grand Orient s'est tout simplement laïcisée, faisant de l'existence ou de la non-existence de Dieu une question toute privée à débattre ou à accorder entre la science et la foi.

Les résultats de cette excommunication internationale sont ceux-ci : aucun maçon du rite français n'est reconnu par les ligues d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, etc. Seuls, les maçons du rite écossais ont conservé des rapports internationaux.

Aussi, lorsqu'un maçon français veut voyager et fraterniser avec les maçons du pays où il se rend, il doit se faire affilier à une Loge écossaise, dont le Suprême Conseil peut lui délivrer un passeport qui le fera reconnaître et recevoir partout.

— Je ne vous demande pas s'il y a des Loges de femmes, disons-nous.

— Cette plaisanterie! nous répond en riant notre maçon. Certainement, les femmes et les filles des maçons sont nos sœurs et nous les traitons comme telles. C'est-à-dire qu'à nos fêtes, à nos banquets suivis de concert et de bal, les familles de nos affiliés se réunissent dans nos temples ou

dans les salles où se font ces fêtes. Également, quand un de nos frères se marie, on organise une fête, et un de nos Vénérables prononce une allocution. Mais toutes ces choses sont publiques. Les parents et amis des époux, maçons ou non, y assistent, et il est inutile d'ajouter que rien n'y peut offenser la morale la plus méticuleuse.

Vous avez vu, au Salon de cette année, un tableau représentant Louis XVI gravissant les degrés de l'Hôtel-de-Ville sous la « voûte d'acier ». C'est sous cette voûte que nous faisons passer les nouveaux époux, à qui tous les assistants donnent l'accolade fraternelle. Il faudrait avoir l'imagination bien pervertie pour voir là quoi que ce soit qui blesse la décence. Ces épées croisées au-dessus de la tête des jeunes mariés indiquent par un symbole frappant, qu'ils peuvent compter sur un sûr appui dans les épreuves que la vie leur réserve.

Car, bien que nous ne soyons pas seulement une société de secours mutuels, comme le croient ceux qui daignent ne pas nous tenir pour des suppôts de Satan, nous faisons le possible pour adoucir les coups du sort à nos affiliés et à leurs familles. D'ailleurs, le bien que nous pouvons faire ne s'exerce pas seulement à l'égard des nôtres, et toute infortune nous émeut et nous fait agir pour l'atténuer dans la mesure de nos moyens. Le Tronc de la Veuve est une institution maçonnique, et nous avons un orphelinat maçonnique. Vous voyez que nous ne passons pas notre temps à gobeloter et à nous livrer à de vaines mômeries, comme le prétendent les alliés inconscients de nos ennemis.

— Mais notre but principal est du moins le progrès sous sa triple forme : politique, philosophique et sociale. Nous ne pouvons pas oublier que la République a adopté notre devise: Liberté, égalité, fraternité. Aussi, nous sommes républicains et libres-penseurs. Ajouterai-je : et socialistes ? Ce serait évidemment être trop affirmatif.

Pourtant, la question sociale est fréquemment agitée sous toutes ses faces dans nos «tenues». Tous les projets de lois ouvrières dont le Parle-

ment s'est occupé ont été discutés et élucidés dans nos Loges. Même les questions de doctrine économique et sociale les plus ardues sont abordées par nous, et les doctrines de Karl Marx et Benoit Malon sont l'objet dû même examen que celles de Darwin.

Certaines de nos Loges ont, d'ailleurs, des titres significatifs, et qui tranchent avec les titres symboliques de jadis. C'est ainsi qu'il existe des Loges intitulées: l'*Évolution Sociale*, le *Matérialisme Scientifique*, *Thélême*, le *Lien des Peuples*, etc., etc.

D'ailleurs, en ces dernières années, de nombreux socialistes se sont fait initier à la Franc-Maçonnerie. Ils y font une propagande active, qui dérange peut-être un peu de vieilles habitudes; mais quoi! c'est la loi du progrès, et ce n'est pas chez nous qu'on peut la méconnaître.

Nous avons reproduit tout au long les explications du gros-bonnet. Elles prouvent, en réalité, que les francs-maçons disent blanc ou noir, suivant leur intérêt du jour; car, de même qu'il nient aujourd'hui l'existence des Loges androgynes, de même ils niaient il n'y a pas longtemps que leurs Ateliers masculins étaient des clubs secrets politiques.

LA S∴ MARIA DERAISMES

L'incident le plus piquant dans la polémique des journaux a été celui soulevé par la divulgation inattendue d'un nom de Sœur Maçonne : celui de Mlle Maria Deraismes.

L'article le plus complet à ce sujet a été écrit dans la *France Chrétienne*, par M. Paul Stein, qui est, paraît-il, un ancien franc-maçon, et qui se trouvait en mesure de fournir des renseignements assez curieux.

Puisque j'ai entrepris de grouper dans une brochure les principaux éléments de ce récent débat, je dois donc donner in-extenso l'article de M. Paul Stein. Le voici :

Parmi les journaux qui se sont montrés le plus en fureur contre Mgr Fava et contre M. Léo Taxil, il faut citer le *Rappel*. Pendant cinq ou six jours consécutifs, ce journal a publié de longs et violents articles, niant audacieusement l'existence des rites féminins dans la Franc-Maçonnerie.

Dans un de ces articles, signé *Grif*, on lisait ceci :

« De nos jours l'interdiction des temples maçonniques est absolue, et aucune femme n'en peut franchir le seuil. Une seule de nos contemporaines fut reçue dans la Loge du Pecq : Maria Deraismes ; mais son initiation eut lieu dans un banquet et ne saurait être considérée comme une véritable réception. »

Etant connu que Mlle Maria Deraismes est une conférencière, le rédacteur du *Rappel* donnait ainsi à entendre qu'il s'agissait tout simplement du titre honorifique de Sœur qui lui avait été décerné dans un banquet quelconque en tenue blanche, auquel elle avait été invitée, et que,

par conséquent, cette initiation, n'étant pas une véritable réception, ne comptait nullement, avait été effectuée sans une seule des épreuves et autres cérémonies du rituel.

Or, il se trouve que Mlle Maria Deraismes a bel et bien été initiée dans toutes les règles, mais pas au Rite Moderne d'Adoption, ni au Rite des Ecossaises de Perfection, ni au rite Egyptien, ni au Rite Palladique; c'est-à-dire, son initiation a été exceptionnellement faite à un rite masculin, ce qui est un cas particulier et assez rare. Pour trouver des initiations de ce genre, il faut remonter à la fin du siècle dernier : Mme de Xaintrailles, et Mlle de Fernig, la maîtresse de Dumouriez, sont, à notre connaissance, les seules Maçonnes qui reçurent un grade masculin.

Mais voici que Mlle Maria Deraismes, qui prend son initiation très au sérieux, a saisi sa bonne plume et écrit au directeur du *Rappel* la lettre que voici :

16 août 1891

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de rectifier une erreur qu'a commise, involontairement, mon honorable confrère Grif, dans sa chronique d'aujourd'hui intitulée : « Les femmes et la franc-maçonnerie ». Parlant de ma réception dans la L.·. *les Libres-Penseurs*, du Pecq, il prétend qu'elle n'a eu lieu qu'à un banquet, tandis que ma réception s'est faite régulièrement dans la tenue qui a précédé le banquet de la fête solsticiale, date choisie pour cette solennité d'un caractère tout nouveau.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que la Grande Loge Symbolique, qui avait proclamé l'autonomie des loges placées sous son obédience, s'est mise en contradiction avec ses principes en condamnant la L.·. *les Libres-Penseurs*, qui n'avait fait qu'user de son droit en me recevant.

Du reste, de nombreux membres influents de l'Ordre

ont assisté à mon initiation et savent qu'elle a été conforme aux règlements.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur et ami, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

MARIA DERAISMES.

Le *Rappel* a publié cette lettre, mais sans entrer dans des explications.

Nous allons donc les donner à sa place, attendu que le cas est intéressant et confirme absolument les dernières révélations de M. Léo Taxil.

Celui qui écrit ces lignes a été franc-maçon et connaît parfaitement l'incident en question. Mais, d'abord, il ne faut pas perdre de vue ce qu'a dit M. Léo Taxil au sujet des rites féminins pratiqués dans la Franc-Maçonnerie :

« Les quatre puissances maçonniques centrales existant en France sont : le Grand Orient, dont les Frères pratiquent le Rite Français, et les Sœurs, le Rite Moderne d'Adoption ; le Suprême Conseil, dont les Frères pratiquent le Rite Ecossais Ancien Accepté, et les Sœurs, le Rite des Ecossaises de Perfection ; le Souverain Conseil Général, dont les Frères pratiquent le Rite Oriental dit de Misraïm, et les Sœurs, le Rite Egyptien dit de Cagliostro; et la Grande Loge Symbolique, dont les Frères pratiquent le Rite Ecossais, mais restreint aux trois premiers degrés, Apprenti, Compagnon et Maître, dits grades symboliques, et, contrairement aux trois autres obédiences françaises, la Grande Loge Symbolique interdit à ses Ateliers masculins de s'annexer une Loge de femmes ».

Rien n'est plus clair, comme on voit.

M. Léo Taxil ajoute :

« Quant au Rite Palladique Réformé Nouveau, ou Rite luciférien de Charleston, créé par le Grand Maître Albert Pike, il est androgyne, et ses Ateliers, indépendants des quatre puissances centrales de France, sont formés par des francs-maçons des divers Rites, ayant le grade de Che-

valier Kadosch, se réunissant à part, en groupes dits Templiers ou Loges Palladiques; la Loge-Mère *le Lotus*, qui gouverne ce rite, est internationale, en ce qu'elle a sous sa juridiction les Ateliers de France, Suisse et Belgique. Enfin, quelques Loges androgynes, dépendant du Grand Orient, pratiquent, dans leurs tenues d'adoption, non le Rite Moderne, mais l'ancien Rite des Mopses; telle, la Loge *la Fidèle Maçonne* de Cherbourg ».

De ce qui précède il faut retenir ce point essentiel : c'est que, des quatre puissances maçonniques de France, la Grande Loge Symbolique est la seule qui interdise à ses Ateliers masculins de s'annexer une Loge de femmes.

Or, la Loge *les Libres-Penseurs*, qui a son temple route nationale, 8, au Pecq, et qui a sa tenue régulière le troisième vendredi de chaque mois, appartient, ainsi que Mlle Maria Deraismes l'a écrit au *Rappel*, à l'obédience de la Grande Loge Symbolique. Le Vénérable des *Libres-Penseurs*, ne pouvant faire pratiquer un rite féminin par son Atelier, eut alors l'idée d'initier des femmes en leur conférant les grades masculins. C'était là une tentative audacieuse, qui devait forcément provoquer des résistances. Aussi, le comité de la Loge décida-t il que la première initiation de ce genre serait donnée à une libre-penseuse de marque, et c'est ainsi que l'on songea à Mlle Maria Deraismes. Ce fut, si j'ai bonne mémoire, le F∴ Delhotal, qui se rendit à la villa des Mathurins, à Pontoise, et négocia l'affaire avec l'opulente demoiselle, très flattée de la distinction qu'on lui offrait.

L'initiation eut lieu le 14 janvier 1882. Celui qui écrit ces lignes y assistait, en F∴ visiteur. Il y avait là grande affluence de maçons connus. Voulez-vous que j'en nomme quelques-uns ? le docteur Georges Martin, qui n'était alors que conseiller municipal de Paris; le député Beauquier, un de vos meilleurs amis, sœur Maria Deraismes; et cet affreux moricaud qu'on nomme de Hérédia, qui n'était pas encore ministre.... Pendant que je parle de mon vieil ami de Héré-

dia, c'est de lui que je voudrais voir publier une lettre, affirmant que les Ateliers androgynes n'existent pas !...

Vous étiez fort souffrante, ce jour-là, sœur Deraismes; mais vous avez voulu néanmoins subir toutes les épreuves. Quand le Frère Terrible, vous ayant dépouillée de vos bijoux, les apporta au temple, il y eut sur les colonnes un mouvement général d'admiration. Votre bracelet surtout était ravissant, et quelle profusion de diamants, bon Dieu !...

Vous avez paru dans la toilette règlementaire, et les yeux couverts par l'obligatoire et large bandeau de velours noir. On ne vous a pas trop molestée. Ce qui nous intéressait le plus, c'étaient vos réponses à l'interrogatoire du Vénérable. Et quand on vous a priée d'exposer votre profession de foi, vous nous avez fait une véritable conférence.

« Le catholicisme, nous avez-vous dit, est entré par la femme dans la société, et il ne s'y maintient plus que par la femme. Aussi, messieurs, qui voulez bien m'accueillir parmi vous, et à qui je vais bientôt donner le doux nom de Frères, vous ne sauriez trop admettre de femmes dans la Franc-Maçonnerie, si vous voulez combattre le catholicisme à armes égales ».

Voilà quelle est la thèse que vous avez développée. Vous ignoriez l'existence des rites féminins, et vous rêviez pour votre sexe des initiations semblables à la vôtre. Quand on vous donna la lumière, quand le Grand Expert vous environna de flammes en soufflant dans sa lampe à lycopode pour vous donner le baptême du feu, le Vénérable des *Libres-Penseurs* du Pecq vous dit: « Ce n'est pas comme Sœur que nous vous agréons, c'est comme Frère ; dès ce jour, quoique femme, vous êtes Apprenti Maçon. » Et, au lieu de vous communiquer le mot sacré des Apprenties Maçonnes, qui est *Féix-Féax*, il vous communiqua le mot sacré des Frères Apprentis, qui est *Bohaz* au Rite Ecossais.

Nous tirâmes trois batteries d'allégresse, en votre honneur. L'Orateur de la Loge vous haran-

gua; puis, le F.·. Georges Martin débita un petit dscours. Après quoi, eut lieu le banquet solsticial d'hiver. C'est bien ainsi, n'est-ce pas, sœur-frère Deraismes, que les choses se sont passées?..

Les francs-maçons, que le livre de M. Léo Taxil met en rage, auraient donc tort de prétendre, à raison du caractère exceptionnel de l'initiation de la sœur Maria Deraismes, qu'il n'y a pas de femmes dans la Franc-Maçonnerie.

La Loge du Pecq a été, pendant quelque temps, mise en sommeil pour avoir conféré à une femme un grade masculin. Voilà l'exacte vérité.

Et maintenant que la S.·. Maria Deraismes s'est fait connaître, à qui le tour?

Voyons, éminente sœur Juliette, et, vous, non moins éminente sœur Augusta, un bon mouvement. Prenez aussi votre bonne plume, et narrez-nous, l'une en prose, et l'autre en vers, votre heureuse initiation ».

Ce qu'il y a d'amusant dans l'incident Maria Deraismes, c'est que cette demoiselle, ignorant l'article de M. Paul Stein, écrivait, quelques jours après sa publication, une lettre à l'*Univers*, qui avait reproduit son épître à M. Auguste Vacquerie. L'*Univers* ne manqua pas de faire l'insertion qui lui était demandée par Mlle Deraismes et s'offrit le délicieux plaisir de la faire suivre de la narration de l'ex-frère Paul Stein.

Voici ce qu'écrivait la Sœur Maria Deraismes à l'*Univers* :

Les Mathurins, Pontoise (S.-et-O.)

le 21 août 1891.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez cru devoir reproduire, dans votre estimable journal, la lettre que j'ai adressée au *Rappel*. Seulement, permettez-moi de vous faire observer que la conclusion que vous en tirez n'est pas conforme à la

réalité. Aussi, pour faire cesser tout malentendu, je m'empresse de rétablir les faits.

Oui, j'ai été régulièrement reçue, dans la Loge des Libres-penseurs du Pecq, qui avait pris l'initiative d'introduire chez elle l'élément féminin. Mais la Grande Loge Symbolique — rite écossais — de laquelle elle relève, n'a pas ratifié cette innovation, bien qu'ayant, elle-même, proclamé l'autonomie des Loges.

Elle a mis en sommeil la Loge où s'était passée ma réception, de telle sorte que je suis, en France, la seule franc-maçonne, et encore franc-maçonne *platonique*. Donc, il n'y a pas de loges mixtes. Et j'ajoute : tant pis pour la Franc-Maçonnerie!

En vous remerciant à l'avance de votre hospitalité, veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'expression de ma considération distinguée.

Maria Deraismes.

Dans sa réplique, l'*Univers* disait :

« Cette lettre, n'en déplaise à sa signataire, contient une équivoque qu'il importe de dissiper, car on en pourrait conclure que Mme Maria Deraismes est, comme elle le prétend, la seule franc-maçonne de France, d'où cette autre conclusion que l'opinion serait fausse qui affirme l'existence de franc-maçonnes admises en grand nombre dans les Loges de France.

« Or, la vérité, c'est que Mme Maria Deraismes est bien, si l'on veut, seule de son espèce en franc-maçonnerie, mais qu'elle n'est pas la seule franc-maçonne, tant s'en faut. »

Après quoi, M. Auguste Roussel expliquait très clairement sa situation, en s'appuyant sur le récit topique de M. Paul Stein. Et il concluait en ces termes :

« Voilà, ce nous semble, des détails assez précis et de nature à écarter l'équivoque dont Mme Maria Deraismes voulait profiter pour nous persuader qu'elle était la seule franc-maçonne en France. Aussi nous dispenserons-nous de rien ajouter, sinon que l'Annuaire officiel du Grand Orient de France,

mentionne parmi les Loges la *Fidèle Maçonne* et le *Val d'Amour*. Prétendra-t-on que ces Loges sont remplies par des adhérents du sexe masculin ? »

Oui, Mlle Maria Deraismes peut être de bonne foi en se croyant la seule et unique maçonne française, attendu que son cas est tout particulier ; mais elle n'a pas le droit de se porter garante de la sincérité des Frères Trois-Points niant l'existence des Loges androgynes. Elle a été initiée exceptionnellement à un grade masculin, comme M[lle] de Fernig et Mme de Xaintrailles, et elle ne connaît absolument rien en maçonnerie, puisqu'elle n'a jamais assisté qu'à une seule séance, tenue au grade d'Apprentis

Cet incident tiré au clair, j'aborde le fond de la question. J'emprunterai encore quelques articles à divers journaux, et je ferai part au public de me recherches personnelles.

Les 4 Rites Androgynes

La très estimée et docte *Gazette du Midi*, de Marseille, a donné, dans son numéro du 13 août, des renseignements fort intéressants à propos des quatre principaux rites androgynes pratiqués en France.

Avec leur impudence ordinaire, dit la *Gazette du Midi*, les francs-maçons nient l'existence des Loges androgynes ; malheureusement pour eux, le livre de M. Léo Taxil en fournit des preuves irréfutables.

Il y a, à cette heure, en France, 243 Loges où frères et sœurs « travaillent » ensemble en pratiquant divers rites plus ou moins libidineux ; en comptant l'Algérie et les colonies, ces « ateliers » sont au nombre total de 314, dont 17 se livrent à l'occultisme satanique, sous prétexte de spiritisme.

Les quatre principaux rites androgynes, actuellement pratiqués en France, sont les suivants :

1. Le Rite Moderne d'Adoption, qui comporte cinq grades ou degrés : l'Apprentie, la Compagnonne, la Maîtresse, la Maîtresse Parfaite, la Sublime Ecossaise. Le Rite Moderne d'Adoption est placé sous le patronage du Grand Orient de France, dont le siège central est à Paris, rue Cadet.

2. Le Rite des Ecossaisses de Perfection, qui comporte dix grades : l'Apprentie, la Compagnonne, la Maîtresse, la Maîtresse Parfaite, l'Elue, l'Ecossaise, la Sublime Ecossaise, la Chevalière de la Colombe, la Chevalière de la Bienfaisance, la Princesse de la Couronne. Ce rite est placé sous le patronage du Suprême Conseil de France, qui a la direction des Loges

masculines dites Ecossaises, dont le grand chef est le F.·. Emmanuel Arago, et qui a son siège central à Paris, rue Rochechouart.

3. Le Rite Egyptien, qui comporte trois grades: l'Apprentie, la Compagnonne, la Maîtresse Egyptienne. Ce rite, qui est essentiellement spirite, est placé sous le patronage du Souverain Conseil général des francs-maçons dits Misraïmites, ayant leur siège central à Paris, dans le même local que les Frères du Rite Ecossais, rue Rochechouart.

4. Le Rite Palladique Réformé Nouveau, qui comporte cinq grades : l'Apprentie, la Compagnonne, la Maîtresse, l'Elue Palladique, la Maîtresse Templière. Ce rite possède une organisation à part, comme la Grande Loge Symbolique dont le grand chef est le F.·. Floquet, et qui est constituée par les Ecossais dissidents. Les Frères et Sœurs du Palladium forment la Maçonnerie nettement luciférienne. Leur temple, à Paris, est situé rue de Varennes. Les Loges palladiques sont formées par les francs-maçons des divers rites masculins, se réunissant en groupes particuliers pour se livrer à toutes les pratiques de l'occultisme.

Déjà, M. Huysmans, dans son volume intitulé *Là-Bas,* paru en mai 1891, a fait connaître les monstruosités du satanisme contemporain, et sa dénonciation des Rose-Croix parisiens, qui renouvellent les plus exécrables sacrilèges des Gilles de Retz et autres lucifériens du moyen âge, n'a pas passé inaperçue. Mais M. Léo Taxil, dans ses révélations, est plus explicite que M. Huysmans; il publie *in-extenso* les rituels des adeptes du Palladisme.

Les francs-maçons du Rite Palladique se proclament les héritiers directs des Templiers. Leurs trois premiers degrés d'initiation sont empruntés au Rite Moderne d'Adoption, et ils ont deux grades spèciaux. Ils affirment que, lors du procès intenté à Jacques de Molay et à ses complices, un certain nombre de Templiers, réussirent à sauver la monstrueuse idole dite le Baphomet, la transportèrent en Ecosse, et là,

continuèrent leurs pratiques secrètes. Les Templiers, disent-ils, changèrent de nom pour échapper aux persécutions et devinrent les Rosi-Crucians (ou Rose-Croix). En 1717, une fusion eut lieu entre les dernières confréries des maçons constructeurs et les Rose-Croix. Anderson, Payne et le mathématicien Désaguliers, fils d'un pasteur protestant réfugié en Angleterre à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, s'introduisirent dans l'ancienne franc-maçonnerie, qui était un simple compagnonnage, et la transformèrent en société secrète d'anti-catholiques conspirateurs. C'est, en effet, de cette époque que date la véritable Franc-Maçonnerie militante. Quant au fameux Baphomet, qui avait été, raconte-t-on, donné aux Templiers par le Grand Architecte lui-même pour leur servir de Palladium, il fut transporté, en 1801, à Charleston, aux Etats-Unis, et là fut fondé le premier Suprême Conseil, qui a constitué ensuite, peu à peu, les 24 Suprêmes Conseils maçonniques existant actuellement sur le globe.

La haute direction de la secte a été dès lors scindée en deux : à Rome, siège le Chef d'Action Politique, qui a été, jusqu'en 1872, le F.·. Mazzini, puis, de 1872 a 1882, le F.·. Garibaldi, auquel a succédé le F.·. Giuseppe Petroni, remplacé aujourd'hui par le F.·. Adriano Lemmi; à Charleston, d'autre part, siège le Chef Dogmatique, l'anti-pape secret, qui a été pendant fort longtemps le F.·. Albert Pike, général américain, décédé il y a quelques semaines, et que l'on s'occupe à présent de remplacer.

C'est au sujet d'Albert Pike que M. Paul Rosen écrivait en 1886 ces lignes, dans le *Cours de Maçonnerie Pratique*, ouvrage composé presque uniquement de documents maçonniques officiels:

« Albert Pike, le grand pontife de la Franc-Maçonnerie, dont les paroles et les écrits ont, pour les francs-maçons des deux mondes, à peu près la même autorité que l'Evangile pour les catholiques, et qui n'est, au fond, qu'une contrefaçon du Pape, écrit et imprime en ce moment-ci même, en leur donnant un caractère

profondément sacré et les noyant dans des flots d'érudition mystique, des horreurs comme seul pourrait en écrire Satan.

« Il y a tel de ces livres (*le Recueil des Discours sur le Symbolisme maçonnique*), qui n'a été imprimé qu'à 150 exemplaires, dont le texte original a été soigneusement brûlé, qu'on ne serait trouver à prix d'or, que n'a jamais effleuré le regard d'un profane, et dans lequel il donne, des trois premiers degrés, une explication que je défie une plume française d'oser jamais reproduire. » (Tome II, page 491.)

C'est Albert Pike qui a « réformé » l'ancien Rite Palladique et lui a donné le caractère luciférien dans toute sa brutalité. Le Palladisme, pour lui, est une sélection : il laisse aux Loges ordinaires les adeptes qui se bornent au matérialisme ou qui invoquent le Grand Architecte sans oser lui donner son vrai nom ; et il groupe sous les titres de Chevaliers Templiers et de Maîtresses Templières, les fanatiques que le patronage direct de Lucifer ne fait pas frémir. Ce nom de Palladisme vient du prétendu Palladium ou Baphomet dont le Suprême Conseil de Charleston a la garde depuis 1801.

Au surplus, c'est dans le Rite Palladique qu'est révélée sans ambages ni circonlocutions, la véritable doctrine maçonnique, et le catéchisme de Maitresse Templière, chef d'œuvre de perversité infernale, est, parmi les documents de la secte, le seul qui parle vraiment clair et net.

LA GRANDE MAITRESSE

DES LOGES D'ESPAGNE

La polémique des adversaires du nouveau volume de M. Léo Taxil se résume à ceci : « L'au-« teur, disent les journalistes francs-maçons, « trompe le public; il n'existe pas de Sœurs « Maçonnes, il n'y a pas de femmes dans la Franc-« Maçonnerie; ce que M. Léo Taxil appelle la « *Maçonnerie d'Adoption* est une invention « audacieuse de sa part; aucun rite féminin « quelconque n'est pratiqué. M. Léo Taxil s'est « bel et bien moqué de Mgr Fava, qui a naï-« vement cru tout ce que raconte l'auteur d'*Y a-« t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie?* »

Or, ce coup-ci, les francs-maçons n'ont pas été habiles. Au lieu de nier, ils auraient bien mieux fait de se taire. Il faut que le livre de M. Léo Taxil les touche vraiment en leur endroit le plus sensible, pour qu'ils aient commis la maladresse insigne d'engager des polémiques à son sujet.

Il est aujourd'hui démontré que M. Léo Taxil a dit l'exacte vérité, et que, de son côté, Mgr l'évêque de Grenoble était déjà et depuis long-temps renseigné sur l'existence des Loges androgynes. M. Léo Taxil n'a rien appris à Mgr Fava, puisque l'évêque de Grenoble, très précis dans sa lettre-circulaire au clergé de son diocèse, à l'occasion de la retraite ecclésiatique annuelle, affirme que, tout compte fait de la Franc-Maçonnerie dans les divers pays du globe, le contingent des Sœurs Maçonnes s'élève à deux millions et demi d'individus.

Mgr Fava a eu raison, également, d'écrire que la Franc-Maçonnerie avait, depuis quelques

années, exercé de terribles ravages au sein de la catholique Espagne.

Je me rappelle qu'il y a deux ans environ, la *Croix* raconta que les sectaires avaient même essayé d'embaucher la reine-régente Marie-Christine, et que cette souveraine avait eu la faiblesse d'accueillir à sa cour les hauts dignitaires du Grand Orient Espagnol; ceux-ci, disait la *Croix*, présentés à la reine par une des princesses de Bourbon, très suspectée d'affiliation à la secte, avaient remis à Marie-Christine les insignes du 33e degré du Rite Ecossais. Cette information de la *Croix* donna lieu à de nombreux articles, dont j'ai gardé bonne mémoire; le fait, selon l'habitude maçonnique, fut carrément nié. Mais voici que je viens d'acquérir la preuve que la *Croix* n'avait nullement été induite en erreur par son correspondant; et c'est la lettre-circulaire de Mgr Fava à son clergé qui va donner du renouveau à cet incident, aujourd'hui oublié.

Disons tout d'abord que la reine Marie Christine n'a pas tardé à comprendre que, sous prétexte de lui rendre honneur, les francs-maçons lui jetaient de la poudre aux yeux pour l'aveugler et conspirer plus sûrement contre la monarchie. La régente a eu enfin la sagesse de se débarrasser de ses conseillers libéraux, tous plus ou moins affiliés à la secte maçonnique, et de revenir aux vraies et chrétiennes traditions royales. Aujourd'hui, une réaction salutaire s'est faite dans la politique du gouvernement d'Espagne.

Mais procédons par ordre.

Dans son volume sur la Maçonnerie des femmes, M. Léo Taxil a écrit ces lignes (page 16):

« On serait bien étonné si, aujourd'hui même, je citais les noms de quelques unes des principales Sœurs Maçonnes; aux malheureuses filles auxquelles j'ai fait allusion plus haut, sont mêlées des dames qu'on ne s'attendrait certes pas à trouver dans ces réunions. Ainsi, en France, la Souveraine Grande Maîtresse des Loges du

Rite Moderne d'Adoption a été jusqu'en 1890 une dame de la haute société, personne ayant son salon fréquenté par les notabilités politiques de la gauche; et la Sœur qui lui a succédé n'est pas la première venue. *La Souveraine Grande Maitresse de la Maçonnerie féminine en Espagne est actuellement une princesse de Bourbon, âgée de trente-trois ans, une des nièces même de l'ex-reine Isabelle.* »

D'autre part, M. Léo Taxil, indiquant comment on peut acquérir la preuve de l'existence des Sœurs Maçonnes, écrit plus loin (page 360) :

« On sait que tout ce qui s'imprime en France est l'objet d'un dépôt légal, en deux exemplaires. L'un des exemplaires de ce dépôt est transmis, par le Ministère de l'intérieur, à la Bibliothèque Nationale. Or, vous qui voulez savoir sûrement si, oui ou non. il existe des Sœurs Maçonnes, allez à la Bibliothèque Nationale, à la salle de travail, et demandez (on ne peut pas vous la refuser) la collection du journal *la Chaîne d'Union*, de l'année 1869 à l'année 1890. C'est une publication bien contemporaine, n'est-ce pas? *La Chaîne d'Union*, revue mensuelle imprimée à Paris, était un organe officiel maçonnique des plus importants; pour y être abonné, il fallait justifier de son affiliation à une Loge, de n'importe quel rite. Eh bien, feuilletez les numéros de la premiere année venue. Je vous annonce bien des étonnements ».

J'ai eu la curiosité de me livrer à l'expérience indiquée par M. Léo Taxil. Je me suis rendu à la Bibliothèque Nationale, mardi 25 août. J'ai demandé et feuilleté *la Chaîne d'Union*, et je viens témoigner publiquement que M. Léo Taxil a dit l'exacte vérité.

Il serait trop long de publier le résultat de mes recherches sur tous les points où je les ai portées. Je m'en tiendrai ici au seul fait qui m'avait le plus péniblement surpris : l'affiliation d'une princesse de Bourbon à la Franc-Maçon-

nerie. Une nièce de la reine Isabelle, Grande Maîtresse des Loges d'Espagne, était-ce bien possible? J'avoue qu'il m'était dur de le croire, sur une seule affirmation de M. Léo Taxil.

J'ai commencé par consulter *l'Almanach de Gotha*, qui donne chaque année les renseignements les plus précis et les plus sûrs sur tous les membres des familles souveraines.

Je n'ai trouvé, parmi les princesses espagnoles, qu'une Bourbon âgée de trente-trois ans; ce qui m'a permis de contrôler sans difficulté l'allégation de M. Léo Taxil.

L'Almanach de Gotha, que je me suis procuré, est celui de 1889. A la page 30, j'ai relevé le nom de la princesse **Dona Maria-del-Olvido de Bourbon** (Dona Maria-del-Olvido-Isabelle-Alphonsine-Hélène-Henriette-Louise), née à Madrid le 28 septembre 1858.

Dona Maria-del-Olvido est quatrième enfant de l'*Infant don Enrique* (Henri-Marie-Ferdinand), duc de Séville, né à Séville le 17 avril 1823, mort à Dehesa-de-Carabanchel le 12 mars 1870 (tué en duel par le duc de Montpensier), vice-amiral de la flotte espagnole, marié le 6 mai 1847 à Rome à dona Elena de Castelvi y Shelly Fernandez de Cordova. Or, l'Infant don Enrique, duc de Séville. est le frère de l'*Infant don François-d'Assise*, duc de Cadix, né le 13 mai 1822, marié le 10 octobre 1846 à sa cousine germaine *la reine Isabelle II* (Isabelle-Marie-Louise, fille du roi Ferdinand VII) et ayant reçu le même jour les titres honorifiques de « Roi » et de « Majesté ».

Dona Maria-del-Olvido est donc : nièce du roi François-d'Assise; cousine de la reine Isabelle II, et en même temps sa nièce, à cause du mariage d'Isabelle avec François-d'Assise; cousine germaine du roi Alphonse XII, décédé, et, par alliance, cousine de la reine régente Marie-Christine; cousine également de don Carlos, duc de Madrid, puisque don Carlos descend de l'Infant don Carlos (Charles-Marie-Joseph-Isidore), comte de Molina, frère de l'Infant don François-de-Paule, duc de Cadix, lequel eut pour fils don

François d'Assise (mari d'Isabelle II) et don Enrique (père de dona Maria-del-Olvido).

En outre, cette princesse de Bourbon, dona Maria-del-Olvido, qui descend en droite ligne d'Henri IV et de Louis XIV, a trois frères vivants:

1° S. A. R. le duc de Séville actuel, Henri de Bourbon, ou don Henri-Pie-Marie-François-de Paule-Louis-Antoine, grand d'Espagne, filleul de S. S. Pie IX, né à Toulouse le 3 octobre 1848, bien connu en France par son exil qui suivit la mort d'Alphonse XII et dura quatre ans (de 1886 à 1890);

2° S. A. R. don François de Bourbon (François-Marie-Trinité-Henri-Gabriel-Michel-Raphaël-Edme-Bonaventure), né à Toulouse le 29 mars 1853, brigadier-général de l'armée espagnole;

3° S. A. R. don Albert de Bourbon (Albert-Henri-Marie-Vincent-Ferrier-François-de-Paule-Antoine), né à Valence le 22 février 1854, marquis de Santa-Elena, colonel du régiment de Cavalerie de la Reine.

Ainsi il n'y a pas de quiproquo possible, c'est bien Dona Maria-del-Olvido, princesse de Bourbon, que M. Léo Taxil a entendu désigner; elle est bien la nièce du roi François d'Assise et de la reine Isabelle II; elle a effectivement trente-trois ans, puisque, seule de la famille, elle est née en 1858.

Eh bien, cela est triste à dire, voici ce que j'ai trouvé, d'autre part, sur la *Chaîne d'Union*, organe maçonnique officiel :

N° de Juillet 1888. — Page 306.

« Nouvelles d'Espagne. — Le *Boletin Oficial* du Grand Orient d'Espagne se félicite de l'état de prospérité où le F∴ H. Viriato a trouvé les Loges le *Phénix*, la *Raison* et autres groupes maçonniques qu'il a visités au cours d'un récent voyage à Barcelone.

« De son côté, la *Gaceta del Gr∴ O∴ d'España* publie une liste de Loges qui se sont prononcées pour la fusion de toutes les obédiences dans la péninsule ibérique. Il en résulte que le mouvement en faveur de cette fusion se continue et

prend de l'extension. *Ajoutons que les Oddfellows sont à la veille de prendre pied en Espagne.* (1)

« A Salamanque, dit *El Taller* (l'Atelier), **la Maçonnerie d'Adoption a fait des progrès remarquables. On signale l'initiation d'un certain nombre de dames. Dona Maria de Bourbon, qui se distingue par un grand libéralisme, s'est mise à la tête des légions féminines, dont elle a accepté le protectorat.**

« La *Humanidad*, d'Alicante, plaide éloquemment en faveur du libre examen, qu'elle oppose résolument à la foi passive, mère de l'obscurantisme. Elle fait justice, par la plume du F.·. Espartaco (un pseudonyme qui cache un vaillant écrivain) des prétendus droits que s'arrogent les pontifes soi-disant infaillibles. »

N° de Décembre 1883. — Page 466.

« NOUVELLES D'ESPAGNE. — Nous lisons dans le *Bulletin Officiel* du Suprême Conseil d'Espagne : « Après sept ans de persévérance et d'ar-
« deur vaillamment passées, en présence de la
« persécution d'une partie des nôtres, le Sup.·.
« Cons.·. National d'Espagne à récupéré la
« place qui lui appartient de droit dans la Franc-
« Maçonnerie Ecossaisse. » En conséquence. la feuille officielle annonce que les relations de bonne amitié seront renouées avec un certain nombre de puissances maçonniques.

« La *Concordia* deBarcelone reproduit et commente le passage suivant d'une correspondance de l'*Echo d'Albacète* :« La Maçonnerie Espagnole
« a déposé dans les mains de Marie-Christine
« les insignes du 33e degré. Assistaient à cette
« formalité et à la cérémonie qui l'accompagnait :
« **Dona Maria-del-Olvido, fille del'In-**
« **fant don Enrique,** dona Rosario de Acuna,

(1) Le Rite des Francs-Maçons Oddfellows est un rite maçonnique luciférien, se rapprochant du Rite Palladique Réformé Nouveau (satanisme pur).

« et beaucoup de dames élégantes et distinguées « de la cour, *ainsi que les hauts dignitaires du « Sérénissime Grand Orient National d'Espagne*. » Il est difficile d'apprécier le vrai caractère et la portée de cette cérémonie. Toutefois, si l'on se rappelle que la reine-régente d'Espagne est l'ancienne abbesse crossée et mitrée de Hchradin en Bohême, et que, dans ses fonctions strictement monastiques, elle a montré un certain esprit d'indépendance, on sera porté à attribuer à l'information de l'*Echo d'Albacète* une signification très sérieuse »

Donc, Mgr Fava, évêque de Grenoble, dit vrai, lorsqu'il dénonce les ravages de la secte maçonnique en Espagne. Donc, M. Léo Taxil dit vrai, lorsqu'il désigne, comme Grande Maîtresse de la Maçonnerie féminine espagnole, une princesse de Bourbon, une nièce de la reine Isabelle !

Sur ces points, la lumière est faite; il ne saurait plus y avoir aucun doute.

Pour conclure, qu'il me soit permis de rappeler les paroles de Léon XIII, dans l'Encyclique *Humanum Genus* :

« Nous avons affaire à un ennemi rusé et fécond en artifices. Il excelle à chatouiller agréablement les oreilles des princes et des peuples, et il a su prendre les uns et les autres par la douceur de ses maximes et l'appât de ses flatteries. — Les princes ? les francs-maçons se sont insinués dans leur faveur sous le masque de l'amitié, pour faire d'eux des alliés et de puissants auxiliaires, à l'aide desquels ils opprimeraient plus sûrement les catholiques...

« Assurés par cette politique de l'impunité de leur audace, ils arrivent à jouir d'un grand crédit sur les gouvernements. D'ailleurs, ils se tiennent toujours prêts à ébranler les fondements des empires, à poursuivre, à dénoncer, et même à chasser les princes, toutes les fois que ceux-ci paraissent user du pouvoir autrement que la secte l'exige... Si tout cela était mieux connu, princes

et peuples feraient preuve de sagesse politique et agiraient conformément aux nécessités du salut général, en s'unissant à l'Eglise pour résister aux sourdes attaques des francs-maçons, au lieu de s'unir aux francs-maçons pour combattre l'Eglise. »

Dieu veuille que la leçon prise par la reine-régente Marie-Christine lui soit profitable, et que la catholique Espagne, travaillée souterrainement par l'abominable secte, ne soit pas une fois de plus en proie aux horreurs de la Révolution !

DÉMENTI AU F∴ PELLETAN

Il serait trop long et surtout malséant de reproduire les grossièretés des journalistes franc-maçons, que la lettre de Mgr Fava et le livre de M. Léo Taxil ont rendus littéralement furieux. J'ai sous les yeux plus de cent journaux surenchérissant d'outrages à l'adresse des dénonciateurs des Loges de femmes.

Pourtant, il me paraît nécessaire de donner un échantillon de ces attaques indignes. Il faut que l'on sache la goujaterie de la presse sectaire. Je choisis néanmoins un article des moins violents, un de ceux où l'écrivain franc-maçon essaie surtout d'être ironique; il ne peut pas, quand même, s'empêcher d'être grossier. Par ces quelques lignes d'un homme en vue, ayant une situation qui aurait dû l'obliger à se respecter lui-même, on comprendra quelles ont été les basses et ordurières insultes de ceux qui ne connaissent aucun frein.

Mgr Fava excusera cette citation; il ne peut que mépriser de semblables injures.

Voici donc ce qu'a écrit le député Camille Pelletan, dans le journal la *Justice*, à la date du 14 août :

« Nous avons appris, ces jours-ci, une nouvelle effroyable. Il paraît qu'une vaste entreprise d'excitation à la débauche prospère sous les regards complaisants de la police. Détournement de mineures, avec des horreurs de Musée secret. Je ne parle ici d'aucun grand marchand de diamants. Il s'agit de la Franc-Maçonnerie, qui, paraît-il, tient des petites séances de Bas-Empire tout à fait effroyables.

« Je révèle ce secret sans terreur : il y a présentement plus de vingt ans que je suis franc-maçon. Je n'ai jamais aperçu l'ombre d'une femme dans une séance. Heureusement, M.

Fava, évêque de Grenoble, a bien voulu me renseigner. C'est affreux.

« Je l'avouerai sans détours, M. Fava me paraît subir un de ces écarts qui indiquent un certain dérangement intellectuel. Franchement, il passe un peu la mesure. De temps immémorial, il existe des francs-maçons et des loges, dans des pay s où les réactionnaires sont aux écoutes; dans des milieux de province où tout se sait le lendemain; où l'Eglise exaspère contre la Maçonnerie une foule de fidèles, et rien n'a transpiré! Et il a fallu arriver à l'an de grâce 1891, pour que cet affreux secret se révélât! C'est plus qu'étrange.

« Cette dénonciation, digne de Charenton, nous apprend assez curieusement quel hanneton épileptique peut hanter une cervelle d'évêque. Il n'y aurait pas lieu d'insister si M. Fava n'était do ceux qui, en annonçant leur conversion à la République, ont fait croire à quelques naïfs que nous allions voir un clergé bienveillant pour la démocratie.

« Telle est la première remarqu de l'e sprit d'apaisement chez ce rallié! Ce serait à voter un crédit spécial, pour ajouter au traitement des prélats un certain nombre de douches. Eh bien! les prêtres..., non, les généraux de l'armée cléricale, et ceux qui font semblant de vouloir vivre en paix avec leur temps, sont restés dans un tel état d'esprit, qu'il leur arrive d'avoir subitement, à force de rage, de ces déraillements intellectuels!

« C'est merveille de voir comme l'Eglise devient modérée!

« Camille Pelletan. »

Il faut que le F.·. Camille Pelletan ait une rare audace pour oser nier l'existence des Loges de femmes. Il est vrai que ce franc-maçon n'en est pas à son premier mensonge. Dans le *Bulletin de la Grande Loge Symbolique* (nº 54, page 182), j'ai trouvé une communication signée de lui, dans laquelle il prétend avoir assisté à une polka-mazurka exécutée dans une église.

« La voix effroyable de l'orgue retentit, raconte ce cynique, et fit vibrer les voûtes de ses cris puissants. Une note, deux notes ébranlèrent successivement les murs. Puis, l'air se dessina. Stupéfaction ! C'était une polka-mazurka !

« Jamais air de bastringue, râclé sur les violons, ne fut si guilleret et si dansant ; jamais air de bravoure n'eut des allures et un héroïsme de ballet si naïfs et si amusants ; le timbre formidable de l'instrument religieux, beuglant cette ritournelle, faisait l'effet le plus imprévu et le inquiétant. On se demandait à quel renversement des choses on assistait, et par quelle perversion des idées le tonnerre grondait des refrains de Mabille, dans la propre maison de l'Eternel.

« La première impression était une impression de sacrilège et de blasphème. Mais personne ne sourcilla, et la chose me fut expliquée. On a songé que Jéhovah est bien avancé en âge, ce qu'il doit sentir une terrible fatigue. Il faut dont ragaillardir et égayer son grand âge ; et on le berce avec des airs un peu joyeux. »

Après ces deux spécimens de l'esprit et de la bonne foi du F.·. Camille Pelletan, l'homme est jugé.

Toutefois, il est bon de lui répondre quelques mots.

Le F.·. Pelletan affirme que l'on ne rencontre jamais de femmes dans les Loges maçonniques. Eh bien, qu'il demande à son collègue et ami le député Spuller s'il n'est pas arrivé à celui-ci d'ouvrir, avec la Sœur Letellier, un bal dans le temple de la Loge *les Héros de l'Humanité* (voir le compte rendu de cette fête maçonnique dans la *Chaîne d'Union*, n° d'octobre 1876, page 410).

Le F.·. Pelletan dit que, si des Loges de femmes étaient annexées à certaines Loges d'hommes, le secret aurait déjà transpiré, et que la chose serait au moins connue dans les milieux de province où tout se sait.

On peut répondre que Mgr Fava et M. Léo Taxil ne sont pas les premiers à avoir révélé l'existence des Loges androgynes.

Mais voici qui est mieux. C'est de province même que vient un démenti cinglant en plein visage le F.·. Pelletan.

M. Maurice de la Fargue, rédacteur en chef du *Moniteur de la Nièvre*, a inséré dans son journal la note suivante :

« Dans son nouveau volume, Léo Taxil révèle au public certaines choses, dont plusieurs étaient depuis longtemps connues de nous.

« Son livre contient la nomenclature des principales Loges androgynes de France. Nous relevons sur cette liste : *Nevers*, L'HUMANITÉ. La Loge de dames annexée à la R.·. L.·. *l'Humanité*, pratique le Rite Moderne d'Adoption.

« Nous avions déjà affirmé, à plusieurs reprises, l'existence de cette congrégation extra-laïque, et le livre de Léo Taxil ne fait que donner plus de force à ce que nous avons dit sur ce sujet en riposte aux dénégations de l'*Union Républicaine* (journal des f.·. m.·. nivernais).

« Nous possédons, d'ailleurs, bon nombre de renseignements particuliers et d'anecdotes plus que capiteuses sur les gourgandines qui soulagent à Nevers *l'Humanité* souffrante. Mais des raisons de convenance et de délicatesse que nos lecteurs apprécieront nous empêchent de les publier... pour l'instant, du moins. »

Enfin, voici le coup de massue administré au F.·. Camille Pelletan par l'ex-Frère Paul Stein, dans la *France Chrétienne* (nº 205, du 4 septembre 1891) :

« Dans le numéro du journal *la Justice*, daté du 14 août, M. Camille Pelletan a écrit ces lignes :

« Il y a présentement plus de vingt ans que je « suis franc-maçon, *et je n'ai jamais aperçu l'om-* « *bre d'une femme dans une séance.* »

« En réponse à cette affirmation, je me contenterai de mettre le F.·. Camille Pelletan au défi de démentir ce fait très précis :

« Le 18 mars 1877, en l'hôtel du Grand Orient de France, rue Cadet, dans la salle dite *le*

Grand Temple Rouge, une fête essentiellement maçonnique était donnée par les quatre Loges : les *Trinosophes de Bercy*, les *Amis Bienfaisants*, la *France Maçonnique*, et l'*Ecole*.

« A cette fête, où je me trouvais en qualité de Garant d'Amitié d'une Sœur-Loge affiliée, assistaient de nombreuses Sœurs, avec leurs insignes.

« Le F.·. Pelletan était présent.

« Il a même félicité, dans un petit discours de circonstance, la Sœur Sabatier, qui venait de déclamer une ode pathétique. »

L'EXISTENCE DES MAÇONNES
PROUVÉE PAR *LE GAULOIS*

Le *Gaulois*, qui est certainement un des journaux parisiens les mieux renseignés, dont le service d'informations ne laisse rien à désirer, s'est occupé du livre de M. Léo Taxil, dès son apparition, et a publié à ce sujet, dans son numéro du 21 août, un article fort intéressant, dans lequel sont données des preuves très curieuses de l'existence des Sœurs Maçonnes.

M. Auguste Vacquerie, qui avait accueilli si favorablement les dénégations intéressées de la secte maçonnique, s'est bien gardé de faire allusion à l'article du *Gaulois*. Il eût été, comme on va le voir, bien gêné pour lui répondre.

Voici l'article en question; il est signé par M. Saint-Réal :

Le nouveau volume de Léo Taxil remet en discussion l'existence des sœurs maçonnes. On sait que les francs-maçons nient avec persistance que des loges de femmes soient annexées à un certain nombre de loges d'hommes. Or, en publiant *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie?* Léo Taxil vient de déchirer tous les voiles; d'où explosion de colère, grande fureur de la confrérie Trois-Points.

Malheureusement pour les Vénérables, Très-Sages, Rose-Croix et autres chevaliers Kadosch, les preuves qu'apporte Léo Taxil, dans le chapitre V de son livre, sont absolument irréfutables, et il n'est pas trop dificile de se procurer au moins quelques-uns des documents probants qu'il cite. Ainsi, nous avons sous les yeux le

catalogue illustré avec prix-courant de la maison Teissier, 37, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris, laquelle fournit aux loges et arrière-loges, tout leur matériel, costumes, insignes, bibelots et accessoires de la liturgie maçonnique. Cet industriel spécialiste a son annonce dans le Bottin de cette année 1891, page 1436.

Dans son catalogue on trouve ce qui concerne les sœurs maçonnes; les prix des objets varient suivant les grades : « Tabliers de Sœurs, brodés sur satin, 12, 15, 25, et 40 francs; cordons de Sœurs, 5, 8, 10, 15, 20, 25, 35 et 60 fr.; *jarretières de Sœurs*, brodées, 10, 12, et 15 francs; bijoux de Sœurs, 10 et 12 fr. »

Parmi les « objets divers de matériel d'atelier », on trouve les principaux accessoires nécessaires pour les initiations féminines, que raconte Léo Taxil. La « planche à bascule », pour faire culbuter les sœurs, coûte 55 francs ; le « tronc de la veuve », 15 francs; la « tête de mort naturelle et son luminaire », qui sert de lanterne dans certaines cérémonies, 55 fr.; etc. Nous voyons aussi cet article bizarre : « Grêle sur son pied, tôle vernie (pour imiter l'orage et le tonnerre), 80 fr. » Les panaches sont de deux prix différents : « Panaches, vautour et autruche, 80 et 120 fr. » Citons encore les « foulards maçonniques », à 10 fr. pièce; les « tuniques en laine », pour les amusements mystérieux, à 15, 20 et 25 fr. ; les « petits poignards en argent fin, à pierres », à 12, 15, 22, 25, 35, 40 et 50 fr.

Messieurs les francs-maçons ne viendront pas nous dire, n'est-ce pas? que, dans leurs réunions intimes, ce sont eux, des hommes, qui se revêtent de tuniques en laine et qui ornent d'un foulard maçonnique leurs blanches épaules; d'autre part, si, dans les séances, les frères servants leurs distribuent de petits poignards en argent fin, nous ne croyons pas qu'ils s'en servent pour transpercer des poitrines humaines.

(Nota. — M. Léo Taxil indique, dans son livre, l'usage de ces petits poignards : on les emploie aux sacrilèges des Aréopages de Kadosch et des Grands

Conseils Palladiques; maçons et maçonnes, ivres de haine irréligieuse, s'en servent pour meurtrir des hosties consacrées, volées dans les églises!)

Le catalogue Teissier, continue le rédacteur du *Gaulois*, est illustré, avons-nous dit. Au nombre des modèles de cordons, nous en voyons un qui se porte en sautoir; les broderies y figurent très nettement dessinées. A la pointe, on remarque un triangle rayonnant, au milieu duquel se trouvent deux cœurs accolés l'un à l'autre, et de chacun de ces cœurs sortent des flammes; au-dessus, il y a une banderole, avec cette devise : « Unis par l'honneur et l'amitié. » Il serait difficile de soutenir que ce n'est point là un signe de franc-maçonnerie androgyne; deux cœur flambants et accolés ne symbolisent pas une amitié entre hommes.

Dans le prix courant de la librairie maçonnique, parmi les nombreux manuels et rituels à l'usage des loges, nous trouvons : « *Manuel complet de la Maçonnerie des Dames*, un volume in-octavo, 4 fr. » Au tarif des diplômes pour tous les rites maçonniques pratiqués en France actuellement, nous trouvons: « *Diplômes de Sœurs*, sur beau parchemin, la douzaine, 36 fr. » Voyons, un peu de bonne foi, messieurs les francs-maçons; s'il n'y a pas de femmes dans la Franc-Maçonnerie, comment se fait-il que le F.·. Teissier, fournisseur attitré de vos loges, vous vende des diplômes de sœurs maçonnes à la douzaine?

Enfin, nous avons pu nous procurer un Annuaire officiel du Grand Orient de France, qui n'est pas bien vieux : c'est celui de 1890; il est édité par le Secrétariat du Grand Orient, rue Cadet, 16, à Paris.

Dans la nomenclature des loges, nous en relevons deux, pages 149 et 155, que Léo Taxil cite comme admettant des femmes : « la loge *la Fidèle Maçonne*, rue de la Duchée, impasse Desjardins, à Cherbourg » et « la loge *le Val d'Amour*, rue des Tanneurs, 5, à Dôle ». Les francs-maçons auront beau protester, on ne voit pas bien un cercle composé exclusivement d'hommes et

portant le titre *le Val d'Amour*!... Et ce n'est pas de l'histoire ancienne, cela; le document, parfaitement authentique, est de 1890. Quant à la loge *la Fidèle Maçonne*, existant de nos jours, elle est si peu une création du siècle dernier, que la date de sa fondation indiquée dans l'*Annuaire du Grand Orient* est « le 17 mars 1865 ».

Allons, il y a bel et bien des femmes dans la Franc-Maçonnerie. Il est inutile de le nier; le fait est acquis.

AU PIED DU MUR

Un des journaux conservateurs les plus répandus en Provence, le *Soleil du Midi*, rendant compte du livre de M. Léo Taxil, a eu une excellenle idée : celle de mettre le Grand Orient de France, le Suprême Conseil et les autres puissances centrales de la Franc-Maçonnerie, en demeure d'intenter un procès en diffamation à M. Léo Taxil.

Il ne suffit pas, en effet, de crier à la calomnie. Si elle était sincère, la protestation des francs-maçon ne devrait pas rester platonique. Nous avons vu, récemment, des Frères Trois-Points extrêmement chatouilleux assigner des journaux catholiques pour des bagatelles; on les avait simplement nommés, et ils réclamaient, à raison de ce seul fait, des dommages-intérêts. Et aujourd'hui, voici un homme qui publie un livre formidable, rempli d'accusations terribles, qui y insère des biographies très détaillées, accompagnées même de portraits d'après photographies; et personne ne bouge! et pas un des individus, hommes et femmes, mis en cause n'envoie du papier timbré à l'auteur! et les gros bonnets de la rue Cadet et de la rue Rochechouart ne se concertent pas pour faire un procès à M. Léo Taxil!

Etrange, étrange... Si les francs-maçons persistent à ne pas porter la question devant les tribunaux, tout le monde dira que leur inaction provient uniquement de ce qu'ils savent M. Léo Taxil armé de toutes pièces et qu'un procès n'aboutirait qu'à confirmer l'exactitude de toutes ses assertions.

N'importe, voilà les francs-maçons mis au pied du mur. On lira volontiers l'article de M. Georges Dubois dans le *Soleil du Midi* à ce sujet :

Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie ? — Non, répondait naguère hardiment un journal républicain de notre ville.

A propos d'un article de l'*Autorité*, ce confrère s'indignait qu'on pût croire une chose pareille et, ne ménageant pas ses sarcasmes aux naïfs qui ajoutent foi à de telles blagues, se divertissait fort de ce qu'il appelait un quiproquo.

Non, il n'y a pas de femmes dans la Franc-Maçonnerie, disait-il, et si quelques loges portent des noms qui pourraient donner le change aux profanes, comme, par exemple, la *Loge des Neuf Sœurs*, ce ne sont, au demeurant, que des salles de réunion pour *hommes*. Des femmes dans la Maçonnerie, allons donc ! Il n'y a pas chez elle de côté des dames.

Léo Taxil, qui avait déjà traité la question dans son volume scabreux les *Sœurs Maçonnes*, y revient aujourd'hui, dans un ouvrage nouveau, plus développé et très documenté, dans lequel il lève décidément tous les voiles; et ce qu'il montre n'est pas beau.

Assurément, ce livre n'est pas destiné à être mis entre toutes les mains... Léo Taxil, en s'en portant caution, dénonce les turpitudes, les infamies, les sacrilèges des Loges d'Adoption, dans lesquelles, à l'en croire, hommes et femmes, — car la Maçonnerie ne connaît pas de loges de dames seules, — s'instruisent ensemble de la théorie de la morale maçonnique et de sa pratique.

Il démontre, pièces en mains, que Maçonnerie féminine et Maçonnerie masculine vont de pair. Il évalue à soixante pour cent le nombre des loges d'hommes qui ont une loge de femmes annexée et où ces malheureuses, suivant les propres paroles de Weishaupt, un des ancêtres de la Maçonnerie, « sont formées à l'art de satisfaire secrètement leurs passions ».

Des rituels en usage dans ces loges androgynes dont il donne le texte complet, et de la biographie de quelques-unes des sœurs maçonnes des hauts grades, Léo Taxil tire cette conclusion qu'aucune femme, simplement honnête, ne saurait franchir le seuil de ces mauvais lieux, où les sœurs se

font tuiler, en faisant tâter à quelque frère tuileur grivois leur mollet gauche, orné de la jarretière maçonnique.

Il n'y a pas, sans doute, de femmes légères que dans les loges. Mais l'auteur estime que, si les dessalées et les trainées ne sont pas toutes maçonnes, toutes les sœurs maçonnes sont loin, très loin d'être des vertus.

Et ce qui donne à la corruption de ces victimes de la Maçonnerie un caractère particuliérement répugnant, c'est qu'elle est préméditée et systématique. Cette propagande de la débauche, dont l'auteur multiplie les documents, est faite, d'après lui, froidement, doctoralement, par des hommes qui, ayant l'air de remplir une mission sociale, pontifient et ont sans cesse sur les lèvres les mots de vertu, de morale, de devoir, de pureté! Voilà ce qui est monstrueux et ce qui constitue, pour la société, un formidable danger.

On est vraiment frappé de stupeur devant de pareilles révélations.

Sont-ce là autant d'inventions de Léo Taxil ? Ces rituels immondes qui prescrivent de mettre dans les mains de la sœur reçue Maîtresse un objet infâme, qu'on lui donne comme le symbole de la morale maçonnique; ces discours à sous-entendus lubriques qu'un grand-maître libidineux débite gravement dans les tenues d'hommes et de femmes; ces cantiques graveleux en usage dans les loges et dont Léo Taxil publie le texte; ce sens spécial donné aux mots de *vertu* et de *vice*, qui signifient en langage maçonnique le contraire de ce qu'ils veulent dire pour les profanes; ces amusement mystérieux qui mettent en scène la débauche; ces cérémonies où l'impiété le dispute à l'obscénité; cette rage véritablement satanique de profanations dont témoignent les rituels de la Maçonnerie Palladique, mélange horrible de sacrilèges et de magie, tout cela est-il donc vrai, ou les francs-maçons sont-ils indignement calomniès?

Est-ce donc à cela que faisait allusion le secrétaire de Mazzini, Scipion Pistrucci, lorsqu'il écrivait le 2 avril 1849 à Paul Ripari : « Nous

« sommes un grand parti de pourceaux; cela « peut se dire en famille ».

Que les frères maçons qui niaient et pour cause l'existence des loges de femmes, véritables harems à l'usage des frères, nous disent donc qu'on les calomnie, et qu'ils nous le prouvent en faisant un procès en diffamation à l'homme qui dévoile ainsi leurs abominables mystères.

Certes, nous comprenons mieux maintenant les scrupules de ces francs-maçons qui se plaignaient naguère à la justice qu'un journal catholique les eût diffamés en révélant simplement leurs qualités.

Dom Benoît, dans son magistral ouvrage sur la Franc-Maçonnerie, termine le chapitre qu'il consacre à la Maçonnerie d'Adoption par ces lignes :

« La Maçonnerie, c'est l'apostasie dans la débauche, la débauche dans l'apostasie. Dans la Maçonnerie des hommes, c'est souvent l'apostasie qui domine; dans la Maçonnerie des femmes, c'est toujours la débauche. »

Le livre de Léo Taxil serait, en quelque sorte, la collection des pièces justificatives de ce jugement terrible, dont aucun franc-maçon, depuis six ans, n'a eu l'idée d'appeler.

Et voilà la secte qui, en France, règne, gouverne, légifère, administre et *enseigne*, et à laquelle le pays tout entier est livré en proie.

« Quand un tel foyer secret d'impureté existe, dit Léo Taxil, étonnez-vous donc de la corruption du siècle. De même que les mystères d'Isis, en se propageant, à l'époque impériale, ont été la marque caractéristique de la décadence romaine, ainsi la Vénus maçonne préside dans l'ombre à la pourriture de la civilisation moderne. »

TRAIT SUBLIME D'UNE MAÇONNE

Le *Moniteur de la Nièvre,* qui mène énergiquement, en province, la campagne contre la Franc-Maçonnerie, a un de ses abonnés parisiens qui s'est livré, comme moi, aux recherches selon la méthode si simple, mais en même temps si intéressante, enseignée par M. Léo Taxil.

Voici, à ce sujet, un article du journal de M. Maurice de La Fargue (numéro du 30 août 1891) :

Un des abonnés du *Moniteur de la Nièvre*, habitant Paris, a eu la curiosité de se livrer à l'expérience qu'indique Léo Taxil, dans son dernier volume, pour découvrir des noms de Sœurs Maçonnes. Il s'est rendu à la Bibliothèque Nationale et a demandé la collection des principaux journaux maçonniques; il a pu ainsi feuilleter plusieurs de ces revues, que l'on a le droit de qualifier de clandestines, puisque leurs numéros sont exclusivement vendus aux affiliés.

Notre abonné nous écrit que son expérience a été très concluante. Dans les bulletins nécrologiques, dans les compte-rendus de fêtes, les rédacteurs de ces revues laissent souvent échapper des noms de Sœurs, accompagnés des trois points réglementaires.

Il nous cite, à ce propos, un exemple assez comique de la vantardise des sectaires en ce qui concerne la pratique de la charité.

On sait que nos francs-maçons prétendent que leur association a pour premier objet l'exercice de la bienfaisance ; cependant, ils seraient bien en peine de citer un seul hôpital fondé par eux en France. Pour ne parler que de Nevers même, nous n'avons jamais ouï dire que la R∴ L∴ l'*Humanité* ait créé un lit quelconque à l'hospice de la ville.

Or, la générosité est si peu dans les habitudes des sectaires, que lorsqu'un d'entre eux se conduit charitablement, comme un vulgaire profane, ils en sont stupéfaits, ils éprouvent même le besoin de léguer à la postérité ce rare et étonnant exemple.

C'est ainsi que notre abonné a trouvé dans la *Chaîne d'Union*, revue maçonnique officielle, numéro de décembre 1888, page 450, un procès-verbal des plus grotesques, célébrant une belle action d'une certaine Sœur Trois-Points, nommée Eugénie Cédon.

Le document, que notre abonné a copié, est trop amusant à lire, pour que nous ne lui fassions pas les honneurs de la reproduction. Le voici dans toute sa beauté :

« R.·. L.·. n° **138**, *les Sept Ecossais Unis*, tenue » solennelle du 27 Juin 1888. Dans cette tenue, » la R.·. L.·. *les Sept Ecossais Unis* célébrait la » fête solsticiale d'été avec le concours de nom- » breuses Sœurs.

» Au cours de cette fête, il a été tiré en tom- » bola une montre en or à remontoir. Cette » tombola avait été organisée par les soins de » la Loge, pour venir en aide à un de ses mem- » bres, que l'infortune avait mis dans la néces- » sité de se défaire de cet objet pour subvenir » à ses besoins.

» Le sort voulu que notre chère S.·. Eugénie » Cédon eût la bonne fortune de gagner cette » montre. Spontanément, et n'obéissant qu'à » son bon cœur, elle vint remettre l'objet gagné » aux mains du Vén.·., lui déclarant s'en dé- » sister en faveur du F.·. infortuné auquel la » L.·. l'a remis immédiatement.

» Ce sentiment élevé valut à notre S.·. Eugé- » nie Cédon la reconnaissance de tous ceux qui » étaient présents à cette fête.

» La Loge, touchée de tant d'abnégation et » de désintéressement en faveur de l'infortune, » décida à l'unanimité qu'il serait remis à notre » S.·. Eugénie Cédon **une médaille en ar-** » **gent**, au nom de la R.·. L.·. *les Sept Ecossais*

» *Unis*, comme gage de sa reconnaissance.
» Après quoi, il a été rédigé le présent procès-
» verbal, avec l'approbation du Suprême Con-
» seil de France, pour être également remis à
» notre S∴ Eugénie Cédon, comme témoignage
» de sympathie et d'admiration.
» Or∴ de Paris, le 27 Juin 1888 (ère vulgaire).

» *Signé*, le Vénérable :

» FILASSIER∴, architecte,

» 136, boulevard Magenta, Paris. »

Supposons cet incident survenu dans n'importe quel banquet d'anciens camarades de collège : les choses se seraient exactement passées comme à la loge en question; car chacun sait qu'en ces cas-là la tombola n'est qu'un prétexte pour venir en aide au collègue malheureux, sans l'humilier, et rien n'est plus naturel que de ne pas accepter l'objet gagné en semblable loterie.

Il faut vraiment les francs-maçons pour transformer un acte si simple en trait sublime, héroïque, digne d'être inscrit dans un procès-verbal et gravé sur une médaille d'argent!

Quant à nous, nous sommes charmés que la Sœur Eugénie Cédon ait provoqué un tel enthousiasme, puisque ce procès-verbal, d'un ridicule inouï, nous sert à prouver une fois de plus qu'il y a très réellement des Sœurs Maçonnes au sein de la Franc-Maçonnerie.

LE PAPE DES FRANCS-MAÇONS

Le bon résultat de mes premières recherches m'ayant mis en goût, j'ai poursuivi mon étude, mon enquête, et j'ai même usé du moyen infaillible auquel M. Léo Taxil fait allusion dans son volume (page 272, lignes 22-25), pour avoir la communication d'importants documents; j'ai acquis tous ceux qui pouvaient m'être abandonnés. C'est ainsi que je possède un *Manuel des Frères Servants*, un *Tuileur Général*, ou Guide des Officiers de Loge chargés de veiller à ce qu'aucun profane ne s'introduise dans le temple, un *Orateur Franc-Maçon,* recueil de discours pour les principales cérémonies, et bien d'autres ouvrages maçonniques secrets. En outre, de même que M. Léo Taxil a réussi à se procurer le rarissime *Ritual of the New and Reformed Palladium*, de même j'ai pu me faire communiquer le *Recueil des Instructions secrètes aux Suprêmes Conseils, Grandes Loges et Grands Orients*, recueil imprimé à Charleston en 1890, et dont M. Léo Taxil fait trois citations (pages 358-359 de son volume).

Ce Recueil est certainement un document de premier ordre; car il émane du général Albert Pike, c'est-à-dire du « Pape des Francs-Maçons ».

Je profite de ce que je vais parler de lui, pour compléter les renseignements de la *Gazette du Midi*, reproduits plus haut.

La Franc-Maçonnerie Universelle a, comme dernier sommet de son organisation internationale, un Directoire Suprême, dont les membres, au nombre de sept, sont pris à tour de rôle dans les Suprêmes Conseils, Grands Orients et Grandes Loges des divers pays, et fonctionnent pendant six mois seulement. Le fonctionnement a lieu par un roulement établi d'une façon ingénieuse, mais trop longue à expliquer ici ; disons simplement que les membres des grades supérieurs ainsi désignés pour faire partie du Directoire Suprême prennent leurs mesures

afin de simuler, quand il le faut, un voyage d'agrément ou un congé quelconque et vont en réalité s'occuper des hautes affaires de l'association. Le siège du Directoire Suprême est à Berlin.

Par contre, quatre chefs de Grands Centres Directeurs sont installés en permanence et *ad vitam*, relevant directement du Directoire Suprême, et centralisant, pour les lui transmettre, les communications importantes. Ces quatre Grands Centres Directeurs sont : à Naples, pour l'Europe; à Calcutta, pour l'Asie et l'Afrique ; à Washington, pour l'Amérique du Nord; et à Montevideo. pour l'Amérique du Sud.

Enfin, en dehors des quatre Grands Centres Directeurs, sont deux personnages, ayant chacun une mission spéciale : le Chef d'Action Politique, particulièrement chargé de la surveillance du Vatican, pour précipiter les évènements contre la Papauté, dès qu'il en recevrait l'ordre du Directoire Suprême, et ce chef d'action politique réside à Rome ; et le Grand Dèpositaire des Traditions Sacrées, qui est en quelque sorte le Grand Lama de la secte, le chef dogmatique, l'anti-pape secret, et qui est connu des chefs des Suprêmes Conseils, Grandes Loges et Grands Orients sous le titre de Souverain Pontife de la Franc-Maçonnerie Universelle, résidant à Charleston.

Ce Pape des Francs-Maçons est très vénéré par les initiés des hauts grades. Le Chef d'Action Politique, quand il s'adresse à lui, lui parle avec le plus grand respect :

« Vous qui gouvernez avec sagesse et amour les centres suprêmes de la Confédération Maçonnique Universelle... » (Lettre du Grand Maître Adriano Lemmi, au Grand Maître Souverain Pontife Albert Pike, du 6 mars 1888).

C'est au Grand Maître de Charleston que le Grand Maître de Rome demande le mot d'ordre pour combattre à outrance la Papauté :

« Vous savez, Très Illustre Frère, écrit Lemmi à Albert Pike, à la date du 21 novembre 1888, vous savez combien le Pape s'efforce partout de miner le progrès, aidé par ses Evêques, qui, sous le manteau de la Religion, organisent la rébellion et le parri-

cide. Vous savez que, lorsque les Italiens luttaient pour la liberté et pour l'unité de la Patrie, le Pape, son poignard planté dans le cœur de l'Italie, avait des gibets et des bagnes pour ces héros, et que, maintenant que le Vatican conspire pour rendre la Patrie asservie et divisée, il veut l'impunité pour ce crime et proteste contre l'Italie.

« Aidez-nous à lutter contre le Vatican, vous dont l'autorité est suprême, et, sous votre initiative, toutes les Loges d'Europe et d'Amérique épouseront notre cause. »

A cette lettre, le Grand Maître Suprême de Charleston répond :

« Le Vatican possède une immense puissance sous le contrôle d'une seule volonté, qui s'attribue le pouvoir de transformer un crime en un acte religieux, en lui accordant à l'avance l'absolution plénière.

« Ses ressources sont immenses, et les trésors incalculables que fournit le Denier de Saint-Pierre sont employés par la Papauté à créer des obstacles à la grandeur, à la liberté et à la prospérité de l'Italie et à replonger le monde tout entier dans les ténèbres, l'ignorance et la dégradation qui l'enveloppaient il y a quatre siècles.

« La Franc-Maçonnerie s'est placée à la tête des armées du peuple et est prête pour la guerre.

« Les moyens ne lui manqueront pas en cas de besoin. Elle pourra empêcher le Vatican de parvenir au pouvoir; elle pourra saper les fondements de ses forteresses et les détruire; elle pourra dévoiler ses plans sinistres; elle pourra s'opposer à ses empiètements, affaiblir par tous les moyens son influence, taxer ses richesses, tarir ses sources de re venu. « (*Bulletin officiel du Suprême Conseil de Charleston*, vol. x, pages 332-333).

Quel est donc cet Albert Pike, Chef Dogmatique des Francs-Maçons?

On trouve sur ce personnage des renseignements très intéressants, dans le remarquable ouvrage de M. Paul Rosen, intitulé l'*Ennemie Sociale*, paru en 1890, livre de grande valeur à raison des nombreux documents qu'il contient.

« Albert Pike est un ancien avocat de l'Arkansas,

« qui devint général honoraire de l'armée des Etats-
« Unis, après avoir, pendant la guerre de Sécession
« et dans les rangs de l'armée esclavagiste du Sud,
« commandé des Indiens qui se sont rendus parti-
« culièrement odieux en scalpant les soldats de
« l'armée anti-esclavagiste du Nord à la bataille de
« Pea-Ridge », si nous croyons l'affirmation de son collègue le général J.-W. Phelps, imprimée à la page 100, lignes 23, 24 et 25 de son livre *Secret Societies*, dont la 2e édition parut en 1874 à Chicago, chez MM. D.-A. Cook et Cie. »

C'est en janvier 1859 que le F. ·. Albert Pike a été élevé à la dignité suprême de la Franc-Maçonnerie universelle.

M. Paul Rosen l'appelle « le chef dirigeant de la Franc-Maçonnerie Révolutionnaire et Anti-Catholique Universelle » et cite, notamment une pièce maçonnique officielle, émanant de la Chancellerie du Suprême Conseil de Belgique, par laquelle la fédération des Loges belges se lie au Général Albert Pike pour lui obéir en toute confiance.

Ces explications données, je vais reproduire, parmi les pièces du *Recueil des Instructions* du chef dogmatique des Francs-Maçons, l'une de celles qui me paraissent de la plus haute importance; elle est datée du 14 juillet 1889, et figure en tête du recueil. J'avoue, du reste, que je ne me sens pas le courage de reproduire les pièces qui suivent, et dont quelques unes sont atroces, principalement celle qui donne le mot d'ordre pour entreprendre la ruine du culte du Sacré-Cœur.

INSTRUCTIONS DU SUP.·. CONS.·. DE CHARLESTON

aux 23 Sup.·. Cons.·. Confédérés

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers, dont le Nom en sept lettres est Ineffable.

Liberté ! Egalité ! Fraternité !

Le F .·. général Albert Pike, Très Puissant

Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Charleston, premier Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien Accepté, générateur des 23 Suprêmes Conseils Confédérés établis sur les deux hémisphères, ayant en particulier la juridiction des Etats-Unis d'Amérique (sud),

Salue ses TT.·. Ill.·. FF.·. Trés Puissants Souverains Commandeurs Grands Maîtres des 23 Suprêmes Conseils confédérés :

1° Le F.·. Henri T. Palmer, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Boston, pour la juridiction des Etats-Unis d'Amérique (nord);

2° Le F.·. Manuel B. Bonilla, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Costa-Rica, pour la juridiction de l'Amérique Centrale;

3° Le F.·. comte de Lathom, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Londres, pour la juridiction de l'Angleterre, le Pays de Galles et les dépendances de la Grande Bretagne;

4° Le F.·. Pierre Van Humbeeck, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Bruxelles, pour la juridiction de la Belgique et la Hollande;

5° Le F.·. Luiz Antonio Vieira da Silva, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Rio-de-Janeiro, pour la juridiction du Brésil;

6° Le F.·. (*Vacance de la Grande Maîtrise*). Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Hamilton, pour la juridiction du Dominion du Canada;

7° Le F.·. Benito Alamos Gonzalez, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Valparaiso, pour la juridiction du Chili;

8° Le F.·. don Ignacio-Zuazo, marquis d'Almeiras, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de la Havane, pour la juridiction de Cuba, Colon, Porto-Rico et les autres îles des Indes occidentales espagnoles;

9° Le F.·. comte de Rosslyn, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil d'Edimbourg, pour la juridiction de l'Ecosse;

10° Le F.·. Léon Echeverria, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Bogota, pour la juridiction des Etats-Unis de Colombie;

11° Le F.·. Louis Proal, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Paris, pour la juridiction de la France et de ses dépendances;

12° Le F.·. Nicolas Damaschino, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil d'Athènes, pour la juridiction de la Grèce et les îles sous sa domination, y compris Corfou;

13° Le F.·. Etienne Rakowsky, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Buda-Pest, pour la juridiction de la Hongrie;

14° Le F.·. John F. Townshend, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Dublin, pour la juridiction de l'Irlande;

15° Le F.·. Adriano Lemmi, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Rome, pour la juridiction de l'Italie, la Sicile et les autres îles italiennes;

16° Le F.·. Ignacio Manuel Altamirano, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Mexico, pour la juridiction du Mexique;

17° Le F.·. Francisco-Javier Mariategui, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Lima, pour la juridiction du Pérou ;

18° Le F.·. Elias-Garcia José, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Lisbonne, pour la juridiction du Portugal et ses colonies ;

19° Le F.·. José Fernandez, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Su-

prême Conseil de Buenos-Ayres, pour la juridiction de la République Argentine;

20° le F.·. Jacinto de Castro, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Saint-Domingue, pour la juri diction de la République Dominicaine;

21° Le F.·. Louis Ruchonnet, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Lausanne, pour la juridiction de la Suisse en vingt-deux cantons confédérés;

22° Le F.·. Carlos de Castro, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Montevideo, pour la juridiction de la République orientale de l'Uruguay;

23° Le F.·. Joaquin Crespo, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Caracas, pour la juridiction des Etats-Unis de Vénézuéla.

Au nom et à la gloire du Grand Architecte de l'Univers, le F.·. Albert Picke rappelle à ses Très Illustres Frères que :

A. Le Suprême Conseil de Charleston, premier Suprême Conseil du globe, créé le 31 mai 1801 sous le 33e degré de latitude nord, dans la Caroline du Sud, aux Etats-Unis d'Amérique, a engendré : — 1° le 22 septembre 1804, le Suprême Conseil de France, siégeant à Paris; — 2° le 5 mars 1805, le Suprême Conseil d'Italie, siégeant à Rome; — 3° le 4 juillet 1811, le Suprême Conseil d'Espagne, siégeant à Madrid, aujourd'hui séparé de la confédération, quoique pratiquant le Rite Ecossais Ancien Accepté en 33 degrés; — 4° le 5 août 1813, le Suprême Conseil des Etats-Unis d'Amérique (nord), siégeant à Boston; — 5° le 11 juin 1826, le Suprême Conseil d'Irlande, siégeant à Dublin; — 6° le 24 juin 1859, le Suprême Conseil de Colon et Cuba siégeant à la Havane;

B. Le Suprême Conseil de France, fils du Suprême Conseil de Charleston, a engendré : — 1° le 11 mai 1817, le Suprême Conseil de Belgique siégeant à Bruxelles; — 2° le 6 mai 1846, le

Suprême Conseil d'Ecosse, siégeant à Edimbourg; — 3° le 25 novembre 1871, le Suprême Conseil de Hongrie, siégeant à Buda-Pest, lequel dirige la Grande Loge Symbolique de ce pays; — 4° le 30 mai 1873, le Suprême Conseil de Suisse, siégeant à Lausane;

C. Le Suprême Conseil de Boston ou des Etats-Unis d'Amérique (nord), fils du Suprême Conseil de Charleston, a engendré : — le 2 février 1846, le Suprême Conseil d'Angleterre, siégeant à Londres;

D. Le Suprême Conseil de Belgique, petit-fils du Suprême Conseil de Charleston, a engendré : — le 16 novembre 1829, le Suprême Conseil du Brésil, siégeant à Rio-de-Janeiro;

E. Le Suprême Conseil du Brésil, arrière-petit-fils du Suprême Conseil de Charleston, a engendré : — 1° le 6 mai 1842, le Suprême Conseil du Portugal, siégeant à Lisbonne; — 2° le 20 septembre 1856, le Suprême Conseil de l'Uruguay, siégeant à Montevideo;

F. Le Suprême Conseil d'Angleterre, petit-fils du Suprême Conseil de Charleston, a engendré : — le 16 octobre 1874, le Suprême Conseil du Canada, siégeant à Hamilton;

G. Le Suprême Conseil de l'Uruguay, arrière-petit-fils du Suprême Conseil de Charleston, a engendré : — le 15 décembre 1858, le Suprême Conseil de la République Argentine, siégeant à Buenos-Ayres;

H. En outre, le Suprême Conseil de Charleston a adopté : — 1° le Suprême Conseil du Pérou, siégeant à Lima, lequel s'est constitué de lui-même, le 23 mars 1830, et s'est rallié au Rite Ecossais Ancien Accepté; — 2° le Suprême Conseil de Colombie, siégeant à Bogota, lequel s'est constitué de lui-même, le 18 février 1833, et s'est rallié au Rite Ecossais Ancien Accepté; — 3° le Suprême Conseil de la République Dominicaine, siégeant à Saint-Domingue, qui s'est constitué de lui-même, le 13 décembre 1861, et s'est rallié au Rite Ecossais Ancien Accepté; — 4° le Su-Suprême Conseil du Vénézuéla, siégeant à Caracas, lequel s'est constitué de lui-même, le 3 mai

1864, et s'est rallié au Rite Ecossais Ancien Accepté; — 5° le Suprême Conseil de Grèce, siégeant à Athènes, lequel s'est constitué de lui-même, le 25 janvier 1867, et s'est rallié au Rite Ecossais Ancien Accepté; — 6° le Suprême Conseil du Chili, siégeant à Valparaiso, lequel s'est constitué de lui-même, le 19 août 1870, et s'est rallié au Rite Ecossais Ancien Accepté; — 7° le Suprême Conseil du Mexique, siégeant à Mexico, lequel s'est constitué de lui-même le 8 novembre 1878, et s'est rallié au Rite Ecossais Ancien Accepté;

I. Le Suprême Conseil du Vénézuéla, fils adoptif du Suprême Conseil de Charleston, a engendré : — le 26 novembre 1870, le Suprême Conseil de l'Amérique Centrale, siégeant à Costa-Rica;

J. Enfin, le Suprême Conseil d'Italie, fils du Suprême Conseil de Charleston, a engendré : — 1° le 25 janvier 1878, le Suprême Conseil d'Egypte, siégeant au Caire; — 2° le 11 mai 1880, le Suprême Conseil de Tunisie, siégeant à Tunis; — mais ces deux Suprêmes Conseils, demeurant sous la dépendance immédiate et directe du Suprême Conseil d'Italie, ne se rattachent qu'indirectement au Suprême Conseil de Charleston par la pratique du Rite Ecossais Ancien Accepté.

Ainsi, le Suprême Conseil de Charleston a engendré lui-même ou fait engendrer, par les Suprêmes Conseils ses fils et petits-fils, 26 Suprêmes Conseils dont 3 ne sont pas rattachés à lui, et l'union des 23 autres Suprêmes Conseils avec lui constitue sur le globe la Confédération Souveraine de la Franc-Maçonnerie du Rite Ecossais Ancien Accepté, répandu et pratiqué de la sorte dans le plus grand nombre de pays des deux mondes.

Au surplus, le Suprême Conseil de Charleston entretient, comme Souveraine Puissance Maçonnique, des relations d'amitié fraternelle avec les Grands Orients et Grandes Loges de tous les

Rites, qui veulent bien faire appel à ses lumières en vue de l'entente commune et de la direction du mouvement maçonnique pour l'anéantissement final de l'ennemi.

C'est pourquoi, sans prétendre leur imposer ses instructions, le F.·. Albert Pike, Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du premier Suprême Conseil du globe, les recommande tout particulièrement aux Très Illustres Frères que la confiance de leurs Frères a placés à la tête des Grandes Loges et des Grands Orients;

Savoir :

Pour l'Amérique :

1° La Grande Loge du Canada, à Hamilton;
2° La Grande Loge de Québec, à Québec;
3° La Grande Loge de la Colombre britannique, à Victoria;
4° La Grande Loge du Nouveau-Brunswick, à Saint-John;
5° La Grande Loge de la Nouvelle-Ecosse, à Halifax,
6° La Grande Loge de l'Ile du Prince-Edouard, à Charlottetown;
7° La Grande Loge de Manitoba, à Winnipeg;
8° Le Grand Conseil des Maçons Oddfellows, à Ottawa;
9° Le Grand Orient des Etats-Unis, à New-York;
10° Le Suprême Grand Conseil des Chevaliers Templiers, à New-York;
11° La Grande Loge du Missouri, à Boonville;
12° La Grande Loge de l'Ohio, à Cincinnati;
13° Le Grand Orient de la Louisiane, à la Nouvelle-Orléans;
14° La Grande Loge de l'Alabama, à Montgommery;
15° La Grande Loge d'Arizona, à Tueson;
16° La Grande Loge de l'Arkansas, à Little-Rock;
17° La Grande Loge de Californie, à San-Francisco;

18° La Grande Loge de la Caroline du Nord, à Raleigh;

19° La Grande Loge de la Caroline du Sud, à Charleston;

20° La Grande Loge du Colorado, à Denver;

21° La Grande Loge de Colombie, à Washington;

22° La Grande Loge du Connecticut, à Hartford;

23° La Grande Loge de Dakota, à Sioux-Falls;

24° La Grande Loge de Delaware, à Wilmington;

25° La Grande Loge de la Floride, à Jacksonville;

26° La Grande Loge de la Géorgie, à Mâcon;

27° La Grande Loge de l'Idaho, à Boise-City;

28° La Grande Loge de l'Illinois, à Chicago;

29° La Grande Loge de l'Indiana, à Indianopolis;

30° La Grande Loge du Territoire Indien, à Atoka;

31° La Grande Loge de l'Iowa, à Davenport;

32° La Grande Loge du Kansas, à Topeka;

33° La Grande Loge du Kentucky, à Louisville;

34° La Grande Loge de la Louisiane, à la Nouvelle-Orléans;

35° La Grande Loge du Maine, à Portland;

36° La Grande Loge de Maryland, à Baltimore;

37° La Grande Loge de Massachussets, à Boston;

38° La Grande Loge de Michigan, à Détroit;

39° La Grande Loge de Minnesota, à Saint-Paul;

40° La Grande Loge du Mississipi, à Jackson;

41° La Grande Loge du Missouri, à Saint-Louis;

42° La Grande Loge de Montana, à Helena;

43° La Grande Loge de Nebraska, à Lincoln;

44° La Grande Loge de Nevada, à Virginia-City;

45° La Grande Loge de New-Hampshire, à Manchester;
46° La Grande Loge de New-Jersey, à Trenton;
47° La Grande Loge de New-York, à New-York;
48° La Grande Loge du Nouveau Mexique, à Las Cruces;
49° La Grande Loge de l'Ohio, à Cleveland;
50° La Grande Loge de l'Orégon, à Portland;
51° La Grande Loge de Pensylvanie, à Philadelphie;
52° La Grande Loge Rhode-Island, à Providence;
53° La grande Loge de Tenessee, à Nashville;
54° La Grande Loge du Texas, à Houston;
55° La Grande Loge de l'Utah, à Salt-Lake-City;
56° La Grande Loge de Vermont, à Burlington;
57° La Grande Loge de Virginie, à Richmond;
58° La Grande Loge de Washington-Territoire, à Olympia;
59° La Grande Loge de West-Virginia, à Whelling;
60° La Grande Loge de Wisconsin, à Milvaukee;
61° La Grande Loge de Wyoming, à Evanston;
62° La Grande Loge pour la Juridiction Sud des Etats-Unis d'Amérique, à Charleston ;
63° La Grande Loge pour la juridiction Nord des Etats-unis d'Amérique, à Boston ;
64° La Grande Loge pour l'Etat de la Louisiane, à la Nouvelle-Orléans;
65° La Grande Loge Unie de Colon et Cuba, à La Havane;
66° La Grande Loge de Porto-Rico, à San-Juan ;
67° La Loge Indépendante de Colon, à Colon-Aspinwal;
68° Le Grand Orient de Haïti, à Port - au-Prince;

69° Le Suprême Conseil néo-grenadin (Etat de Bolivar), à Carthagène;
70° La Grande Loge du Pérou, à Lima;
71° La Grande Loge Symbolique du Chili, à Valparaiso;

Pour l'Europe :

72° La Grande Loge Unie d'Angleterre, à Londres;
73° Le Souverain Sanctuaire du Rite antique et primitif de Memphis et Misraïm pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, à Withington, Manchester;
74° La Grande Loge d'Ecosse, à Edimbourg;
75° La Grande Loge d'Irlande, à Dublin;
76° La Grande Loge Nationale de Danemarck; à Copenhague.
77° La Grande Loge Nationale de Suède et Norwège, à Stockholm;
78° Le Grand Orient de France (c'est-à-dire: son Grand Collège des Rites, du 33e degré), à Paris;
79° La Grande Loge Symbolique, à Paris;
80° Le Souverain Conseil Général du Rite de Misraim pour la France et ses dépendances, à Paris;
81° Le Grand Orient de Belgique, à Bruxelles;
82° Le Grand Orient des Pays-Bas, à la Haye;
83° Le Suprême Conseil du Luxembourg, à Luxembourg;
84° La Grande Loge Nationale aux Trois-Globes, à Berlin;
85° La Grande Loge Nationale d'Allemagne, à Berlin;
86° La Grande Loge Royale de l'Amitié, à Berlin;
87° La Grande Loge Nationale de Saxe, à Dresde;
88° La Grande Loge le Soleil de Bavière, à Bayreuth;
89° La Grande Loge de Hambourg, à Hambourg;

90° La Grande Loge la Concorde de Darmstadt, à Darmtadst;
91° La Grande Loge l'Union Eclectique de Francfort, à Francfort-sur-le-Mein;
92° La Grande Loge Alpina de Winterthur, à Genève;
93° Le Grand Orient National d'Espagne et son Suprême Conseil du 33e degré, à Madrid;
94° Le Grand Orient d'Espagne, sa Grande Loge Symbolique et son Suprême Conseil du 33e degré, à Madrid;
95° La Grande Loge Indépendante espagnole, à Séville;
96° Le Souverain Sanctuaire de l'antique et primitif Rite Oriental de Memphis et Misraïm, à Naples;

Pour l'Afrique :

97° La Grande Loge de Liberia, à Monrovia.

Pour l'Océanie :

98° La Grande Loge de l'Australie du Sud, à Adélaïde;
99° La Grande Loge de la Nouvelle-Galles du Sud, à Sydney;
100° La Grande Loge de Victoria, à Melbourne.

Ainsi, le Suprême Conseil de Charleston est, pour les 23 Suprêmes Conseils confédérés avec lui, et pour les 100 Grands Orients et Grandes Loges des divers Rites, le foyer de la Vraie Lumière Maçonnique, illuminant chaque jour davantage l'Amérique, l'Europe, l'Afrique, l'Océanie, et indirectement les colonies asiatiques.

Du Grand Orient du Suprême Conseil des Très Puissants Souverains Grand Inspecteurs Généraux du 33e et dernier degré du Rite Ecossais

Ancien Accepté de la Franc-Maçonnerie pour la juridiction sud des Etats-Unis d'Amérique, sous le point vertical du zénith correspondant au 33° degré de latitude nord, en la vallée de Charleston, Caroline du Sud;

Nous, Maître Expert de la Grande Loge Symbolique; Maître Secret; Maître Parfait; Secrétaire Intime; Prévot et Juge; Intendant des Bâtiments; Maître Elu des Neuf; Illustre Elu des Quinze; Sublime Chevalier Elu, Chef des Douze Tribus; Grand Maître Architecte; Chevalier Royale-Arche; Grand Elu Ecossais de la Voûte Sacrée, Parfait et Sublime Maçon; Chevalier d'Orient ou de l'Epée; Prince de Jérusalem; Chevalier d'Orient et d'Occident; Chevalier et Souverain Prince Rose-Croix; Grand Pontife de la Jérusalem Céleste; Grand Patriarche, Vénérable Maître ad vitam de toutes les Loges Symboliques; Chevalier Prussien Noachite, Grand Maître de la Clef; Prince du Liban, Royale-Hache; Chef du Tabernacle; Prince du Tabernacle; Chevalier du Serpent d'Airain; Prince de Merci, Chevalier Ecossais Trinitaire; Souverain Commandeur du Temple; Chevalier du Soleil Prince Adepte; Chevalier de Saint-André, ou Grand Ecossais de Saint André d'Ecosse; Grand Elu Chevalier Kadosch, Parfait Initié; Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur; Très Eclairé et Sublime Prince du Royal-Secret; Souverain Grand Inspecteur Général, 33e et dernier degré; Très Puissant Souverain Commandeur Grand Maître du Suprême Conseil de Charleston, premier Suprême Conseil du globe; Grand Maître Conservateur du Palladium Sacré; Souverain Pontife de la Franc-Maçonnerie Universelle, en la trente-unième année de Notre Pontificat;

Assisté des Très Illustres, Très Eclairés et Très Sublimes Frères Albert G. Mackey, Frédéric Webber, William W. Upton, Josiah Essex, Robert F. Crowell, Thomas L. Tullock, Philéas Walder, Goldsborongh Bruff, William M. Ireland et Richard W. Thompson, Souverains Grands Inspecteurs Généraux, Mages Elus composant le Sérénissime Grand Collège des Ma-

çons Emérites, Conseil de notre phalange d'élite et bataillon sacré de l'Ordre; (1)

A tous les Très Illustres Souverains Grands Inspecteurs Généraux, membres des Suprêmes Conseils confédérés du Rite Ecossais Ancien Accepté, et à tous les Très Illustres, Vaillants et Eclairés Frères dirigeant les Grandes Loges ou chefs secrets des Grands Orients des divers pays répandus sur la surface des deux hémisphères, qui ces présentes verront:

Santé! Stabilité! Pouvoir!

Poursuivant notre œuvre avec plus d'énergie que jamais, malgré le poids des années, Nous voulons laisser à Nos Frères Très Éclairés Nos instructions et Nos avis fraternels pour la bonne direction des Ateliers Supérieurs de l'Ordre.

Dans la Franc-Maçonnerie il est deux devises:

Ordo ab Chao, qui est la devise divine du Grand Architecte de l'Univers;

Deus Meumque Jus, qui est la devise humaine des Francs-Maçons parvenus aux hauts grades.

Le Grand Architecte, en organisant l'univers, a tiré l'Ordre du chaos. Nous nous inclinons avec admiration devant ses œuvres si belles et en même temps si raisonnables.

D'autre part, chacun de nous réclame Dieu et son droit. Et nous avons, à plusieurs reprises, eu soin d'inscrire notre devise humaine par ses seules initiales, afin de leur donner une seconde interprétation mystique révélée aux seuls Parfaits

---

(1) Ce Sérénissisme Grand Collège des Maçons Emérites, dont le Grand Maître Suprême Albert Picke se dit assisté, est, ni plus ni moins, une contrefaçon simiesque du Sacré Collège des Cardinaux. Quant à la phalange d'élite dont le Sérénissime Collège en question est le Conseil, elle est connue en Amérique sous le nom de *Masonic Vétéran Association*. Une phalange analogue existe en Allemagne et forme en quelque sorte le corps des janissaires secrets du Directoire Suprême; là on l'appelle le *Lessingbund*.

Initiés. Cette interprétation mystique, ne devra pas être portée à la connaissance des Frères ayant un grade inférieur à celui de Chevalier Kadosch. Et, à ce propos, Nous vous rappelons que, si vous ugez qu'un profane ne puisse, intellectuellement parlant, s'élever jamais à la hauteur du degré de Chevalier Kadosch, il faut bien vous garder de l'initier même au grade d'Apprenti; car jamais vous ne pourrez en faire un vrai Maçon.

Donc, nous formulons ainsi notre devise humaine : **D.·. M.·. I.·.**, et nous l'expliquons ésotériquement par : *Destruction*, *Matérialisation*, *Imposition*. En d'autres termes, il faut *Imposer*, par le travail maçonnique, la *Destruction* de tout ce que la *Matérialisation* n'atteint pas.

Les trois points qui suivent chacune de ces trois initiales signifient que le travail maçonnique de Destruction, de Matérialisation et d'Imposition est triple.

I. Destruction :

1° de la *Superstition*; — 2° de la *Tyrannie Politique*; — 3° de l'*Anti-Maçonnisme*.

II. Matérialisation :

1° de la *Conscience*; — 2° de l'*Etat*; — 3° de l'*Enseignement*.

III. Imposition :

1° à la *Famille*: — 2° à la *Nation*; — 3° à l'*Humanité*.

C'est pourquoi, le travail maçonnique doit consister, par tous les moyens quels qu'ils soient, à **Imposer** pratiquement à la *Famille* d'abord, à la *Nation* ensuite, et à l'*Humanité* enfin, la **Destruction** : de la *Superstition*, là où la **Matérialisation** n'a pu faire son œuvre sur la *Conscience*; de la *Tyrannie Politique*, là où l'*Etat* n'a pu être matérialisé; de l'*Anti-Maçonnisme*, là où l'*Enseignement* n'a pu être atteint par la matérialisation.

Tel est l'ordre de mise en pratique du *D.·. M.·. I.·.* qui résume en trois lettres notre loi.

Il est absolument nécessaire de ne laissser parvenir au grade de Chevalier Kadosch que des Frères choisis parmi ceux qui sont intimement convaincus de l'existence d'une Cause Première. Retenez au grade de Rose-Croix tous ceux dont l'âme vous paraît s'ouvrir à la Vraie Lumière, mais qui ont néanmoins de la lenteur à comprendre; instruisez-les graduellement, soumettez leur intelligence à des épreuves, exposez-leur surtout le rôle du feu, agent actif de la nature; mais ne les pressez pas.

Les athées nous sont bons comme auxiliaires, mais dans les Loges Symboliques seulement. Il faut leur dire que, si, par le premier article de la Déclaration de Principes du 22 septembre 1875, nous avons proclamé l'existence d'un principe Créateur, sous le nom de Grand Architecte de l'Univers, c'est uniquement pour attirer à l'Ordre l'adhésion des croyants libéraux et faire preuve de tolérance envers tous les cultes. Mais n'agissez qu'avec la plus grande prudence vis-à-vis des athées; ils sont plus difficiles à convaincre que les hommes qui, croyant à la divinité, en ont une fausse idée. L'idée de ceux-ci peut à la longue se rectifier; l'athée, au contraire, s'obstine dans sa négation. Ne vous servez donc des athées que pour les œuvres politiques, et ne leur confiez jamais le soin de faire en loge des conféreceus sur les questions philosophiques.

*
* *

C'est avec le plus grand soin qu'il est nécessaire de choisir les adeptes. Dans beaucoup d'orients, on les prend trop au hasard; aussi tardons-nous à atteindre le but.

Neconférez la Maîtrise qu'au Compagnon qui se connaît lui même. Sur le fronton des anciens temples érigés au Dieu de la Lumière, on lisait cette inscription en deux mots : « Connais-toi ». Nous donnons le même conseil à tout homme qui veut s'approcher de la science.

N'initiez jamais au troisième degrè l'homme qui, malgré les enseignements reçus aux deux

grades précédents, est demeuré esclave des préjugés du monde profane. Il ne parviendra jamais tant qu'il ne se réformera pas. Au grade de Compagnon, vous lui ouvrez les portes des Loges d'Adoption; là, vous le jugerez bien. Vous verrez si ses préjugés tombent. S'il reste esclave de ses passions, s'il s'attache exclusivement à une femme, ne vous préoccupez plus de lui, vous perdriez votre temps. Il ne saurait être un adepte; car le mot « adepte » signifie celui qui est parvenu par sa volonté et par ses œuvres, qui méprise les préjugés et qui triomphe de ses passions.

L'homme qui a peur de perdre ses idées, celui qui redoute les vérités nouvelles et qui n'est pas disposé à douter de tout plutôt que d'admettre quelque chose au hasard, celui-là n'est point pour nous. S'il soupçonnait notre secret, il le comprendrait mal; son âme timide en serait troublée. Il deviendrait dangereux. Aussi, dès que vous sentez que vous vous êtes mépris sur le caractère et le tempérament d'un homme à qui vous avez conféré le premier grade et même le second, excluez-le adroitement, mais impitoyablement, en faisant naître des prétextes quelconques d'élimination.

On ne montre pas la lumière aux oiseaux de nuit. La leur montrer, c'est la leur cacher; car elle les aveugle et devient pour euxp lus obscure que les ténèbres.

Notre science est la science traditionnelle des secrets de la nature; elle nous vient des mages, adorateurs d'Ormudz, nom persan du Principe du Bien, du Génie de la Lumière. Il ne faut donc la communiquer qu'à bon escient et avec des précautions infinies, attendu qu'au moyen de cette science, l'adepte se trouve investi d'une sorte de toute-puissance et peut agir surhumainement, c'est-à-dire d'une manière qui passe la portée commune des hommes.

Pour parvenir au sanctuaire de notre Dieu, quatre qualités sont indispensables : 1° une intelligence éclairée par l'étude; 2° une audace que rien n'arrête; 3° une volonté que rien ne brise;

4° une discrétion que rien ne puisse corrompre ou enivrer.

Savoir, Oser, Vouloir, Se Taire, voilà les quatre verbes du mage qui sont écrits dans les quatre formes symboliques du sphinx.

La première science étant la connaissance de soi-même, la première aussi de toutes les œuvres de la science, celle qui renferme toutes les autres, c'est la *création* de soi-même. L'adepte doit dépouiller le vieil homme profane et se créer une humanité nouvelle. De même que l'homme ne devient le roi des animaux qu'en les domptant ou en les apprivoisant, sous peine d'en devenir la victime ou l'esclave, de même l'homme doit vaincre ses passions, dont les animaux sont la figure, doit commander à toutes les forces instinctives de la nature, sous peine d'être broyé par elles.

Celui qui aspire à devenir un vrai Maçon doit être, dirons-nous, l'héritier du sphinx; il doit en avoir la tête humaine pour posséder la parole, les ailes d'aigle pour conquérir les hauteurs, les flancs de taureau pour labourer les profondeurs, et les griffes de lion pour se faire place à droite et à gauche, en avant et en arrière.

A la science de Faust, le vrai Maçon joindra l'impassibilité de Job. Il piétinera la superstition dans son cœur. Il sera sans indécision et sans caprices. Il n'acceptera le plaisir que lorsqu'il le voudra, et il ne le voudra que lorsqu'il le devra.

Nous recommandons très instamment de multiplier les Loges d'Adoption. Elles sont indispensables pour former des Maçons bien maîtres d'eux-mêmes. Le prêtre essaye de dompter sa chair en s'astreignant au célibat; il commet là un crime social, et, en même temps, il entreprend contre la nature une lutte impossible. Le vrai Maçon, au contraire, arrive à la perfection, c'est-à-dire à se dominer, en employant son zèle dans les Loges d'Adoption à se soumettre aux épreuves naturelles. Le commerce avec la femme commune à tous ses Frères lui fait une cuirasse contre les passions qui égarent le cœur. Celui-là seul peut vraiment posséder la volupté de

l'amour, qui a vaincu, par l'usage fréquent, l'amour de la volupté. Pouvoir, à volonté, user et s'abstenir, c'est pouvoir deux fois. La femme t'enchaine par tes désirs, dirons-nous à l'adepte; eh bien, use des femmes souvent et sans passion; tu deviendras ainsi maître de tes désirs, et tu enchaîneras la femme. D'où il résulte que le vrai Maçon parviendra facilement à résoudre le problème de la chair, que le prêtre ne résoudra jamais; et c'est lui qui sera le vainqueur et le sage, parce qn'il aura pris, contrairement au prêtre, l'épée triomphante et raisonnable de l'action, au lieu du bouclier absurde de l'abstention systématique, arme défensive vouée d'avance à la défaite.

*
* *

Dans la question du choix des adeptes, la Maîtrise est le premier degré important. Les grades d'Apprenti, Compagnon et Maître sont dans tous les rites : les deux premiers ont leur signification au point de vue doctrinal. et l'on ne saurait les supprimer;. mais ils sont avant tout les grades préparateurs de la Maîtrise. Aussi, les officiers qui confèrent le troisième degré à un Frère peu disposé à comprendre et incapable de se vaincre, sont impardonnables.

Evidemment il n'est pas de nécessité absolue que l'homme que vous allez diriger vers les hauts grades soit immédiatement parfait et ait compris notre secret dès son entrée dans la Maçonnerie. Ce que Nous vous demandons, c'est de l'observer avec le plus grand soin pendant son Apprentissage, d'abord, et de faire, ensuite, de la Loge d'Adoption, où il pénètrera quand il sera Compagnon, votre criterium, votre instrument de contrôle infaillible. L'Atelier de Frères, qui ne s'annexe pas une Loge de Sœurs, est un Atelier incomplet, destiné fatalement à ne jamais perfectionner ses membres; il ne produira que des Maçons, dont la politique sera le principal souci, qui se préoccuperont surtout des intrigues et des compétitions, qui s'agiteront dans le vide, qui avanceront tantôt de trois pas pour reculer après d'au-

tant, en un mot, qui feront du mauvais travail et dont la politique sera incohérente.

Ce qui est indispensable, aussi, c'est de faire élire comme officier de Loge, au moins au Vénéralat et aux fonctions d'Orateur, des Frères pourvus des hauts grades; car le Vénérable et l'Orateur sont les conducteurs des Apprentis et des Compagnons vers la lumière de la Maîtrise, qui n'est elle-même qu'un pâle reflet de la Vraie Lumière. Or, des aveugles ne peuvent conduire des aveugles, et le chemin de la lumière est perdu ,quand les guides portent encore un bandeau sur les yeux. Pour faire quelque chose, il faut savoir ce que l'on veut faire ou du moins avoir foi en quelqu'un qui le sait; mais comment risquerait-on sa vie à l'aventure et suivrait-on au hasard celui qui ne sait pas lui-même où il va?

Une fois que, par l'observation, vous aurez acquis la certitude que votre homme peut, sans inconvénient, être conduit à la parfaite initiation du Chevalier Kadosch, conférez-lui la Maîtrise, commencez à soulever pour lui un coin du voile; et si vraiment vous le jugez digne de recevoir un jour la révélation, vous lui ferez connaître le Verbe, au grade de Rose-Croix.

Nous appelons Verbe ou Parole le voile essentiel de l'être et le signe caractéristique de la vie. Toute forme est le voile d'un verbe, parce que l'idée mère d'un verbe est l'unique raison d'être des formes. Toute figure est un caractère, tout caractère appartient et retourne à un verbe. C'est pourquoi les anciens sages avaient formulé leur dogme unique en ces termes : « Ce qui est au-dessus est comme ce qui est au-dessous, et ce qui est au-dessous est comme ce qui est au-dessus. » Notre Dieu est comme le Dieu des prêtres, et pourtant celui-là n'est pas celui-ci; ils sont semblables, quant à leur éternité et à leur puissance surnaturelle; mais il n'y a pas identité entre eux. A telle lumière répond telle obscurité; au feu s'oppose l'eau ; l'ordre n'est l'ordre, que parce qu'il a contre lui le chaos,

qui lutte pour l'absorber. Mais, logiquement, la lumière remportera le triomphe final sur les ténèbres, en les repoussant et les enchaînant à jamais aux extrêmes confins de l'immensité ; le feu sortira vainqueur de sa lutte contre l'eau, en la dissolvant et reculant les limites de son domaine ; l'ordre régnera sur le chaos écrasé, non détruit. Telle est la loi suprême, le destin inéluctable.

Mais il faut néanmoins reconnaître que les deux opposés sont semblables, comme essence. La forme est proportionnelle à l'idée; l'ombre est la mesure du corps calculée avec sa relation au rayon lumineux; le fourreau est aussi profond que l'épée est longue; la négation est proportionnelle à l'affirmation contraire; la production est égale à la destruction dans le mouvement qui conserve la vie, et il n'y a pas un point dans l'espace infini qui ne soit le centre d'un cercle dont la circonférence s'agrandit et recule indéfiniment dans l'espace.

Ce qui est dans le surnaturel est reproduit dans l'humanité, en des proportions moindres, il est vrai. Toute individualité est donc indéfiniment perfectible, puisque le moral est analogique à l'ordre physique, et puisqu'on ne saurait concevoir un point qui ne puisse se dilater, s'agrandir et jeter des rayons dans un cercle philosophiquement infini. Par conséquent, le Compagnon éprouvé dont vous aurez fait un Maître, et qui, Maître, aurait été jugé digne de devenir Rose-Croix, est perfectible entre vos mains et sera le Kadosch de la sainte initiation, l'Elu qui connaîtra la Vraie Lumière, parce que le regard de ses yeux lucides aura traversé le voile du Verbe.

Pour distinguer le futur Elu, le futur Kadosch, dès le grade de Maître, vous vous attacherez à discerner les Frères doués d'une imagination ardente, et vous négligerez les esprits terre à terre. L'imagination est, en effet, comme l'œil de l'âme. L'homme, dont le cerveau ne travaille pas à la découverte des grands mystères, possède une âme incomplète, une âme irremé-

diablement frappée de cécité. C'est l'imagination qui est la plus forte puissance intellectuelle, et c'est elle qui fait triompher même physiquement. Etes-vous en danger dans une bataille ? croyez-vous invulnérables comme Achille, et vous serez vraiment invulnérables. La peur attire les balles, et le courage fait rebrousser chemin aux boulets. Le vrai Maçon est audacieux, et il triomphera, parce que, grâce à son imagination ardente, il verra la vérité avant même qu'elle ait paru devant les yeux de son corps. Toute la question est de diriger vers la saine raison l'imagination de l'adepte. Le prêtre qui obscurcit la conscience du fidèle en lui imposant des dogmes que la raison ne peut expliquer, fait de ce fidèle, s'il a une imagination ardente, un fou. Au contraire, l'imagination appliquée à la raison, c'est le génie.

En résumé, Nous ne saurions trop insister sur ce point : le succès dépend du choix des adeptes, et, pour bien choisir les adeptes, pour avoir de bons Maîtres qui seront ensuite d'excellents Rose-Croix et enfin de parfaits Kadosch, il faut que les Ateliers pratiquent la Maçonnerie dans son intégralité, chaque Atelier ayant sa Loge d'Adoption, qui est le meilleur moyen de contrôle de la perfectibilité des Compagnons, et il faut que les Ateliers aient, en outre, à leur tête, au moins un Chevalier Kadosch, c'est-à-dire un Maçon ayant reçu la Vraie Lumière.

Nous avons examiné avec très grand soin les Annuaires du Grand Orient de France, que le Grand Collège des Rites nous envoie régulièrement, et Nous avons constaté que, dans les Loges Symboliques du Rite Français, le Vénérable est souvent un Maître, très rarement un Rose-Croix, presque jamais un Chevalier Kadosch. Nous voyons là la cause des agitations stériles, qui condamnent le Rite Français à piétiner sur place. Aussi, dans la Maçonnerie Fran-

çaise, où ce rite possède 379 Ateliers, tandis que le Rite Ecossais en a 116 seulement, le progrès est d'une lenteur désolante, et les Loges sont, Nous avons le devoir de le dire, envahies par les brouillons politiques. Les résultats acquis sur le terrain gouvernemental de la nation manquent de stabilité; l'ennemi peut, sans cesse, préparer un retour offensif; une bonne loi, dont le vote parlementaire a été amené par le concert maçonnique, est mal appliquée ou même ne tarde pas à tomber en désuétude. Cela tient à ce que, dans le Rite Français, l'orient de l'Atelier, au lieu d'être, comme cela est indispensable, un foyer de lumière, est occupé, neuf fois sur dix, par des officiers dont les yeux sont encore clignotants.

En cette année (1889), le Conseil de l'Ordre, au Grand Orient de France, compte 15 Maîtres, 3 Rose-Croix, 2 Chevaliers Kadosch, et 13 Souverains Grands Inspecteurs Généraux. Il y a là un progrès sur les années precédentes; mais, au sein de ce conseil administratif, les Frères ayant reçu la parfaite initiation, c'est à dire les Chevaliers Kadosch et les Souverains Grands Inspecteurs Généraux, sont encore en nombre égal à celui des simples Maîtres; de sorte que la majorité dépend des 3 Rose-Croix, c'est à dire de 3 Frères dont l'instruction maçonnique n'est pas terminée. Cette situation est profondément regrettable.

Il faut absolument que le Rite Français s'inspire mieux des traditions de l'Ordre. Sinon, il végètera dans l'impuissance, et les temples des autres rites, dans les contrées autres que la France, continueront avec douleur, à fermer leurs portes aux imparfaits initiés de ce Grand Orient. (1)

---

(1) C'est le Grand Maître Suprême Albert Pike qui a « excommunié » les francs-maçons du Rite Français. Cette excommunication a été prononcée par lui, le 15 octobre 1888, en ces termes :

« J'ai donné la liste de tous les Ateliers du Grand Orient de France. Aucun franc-maçon américain, à

D'autre part, il faut éviter aussi de passer d'un extrême à un autre.

En France, — du moins, dans la plupart des Loges du Rite Français, — on a trop de tendances à professer un scepticisme absolu. C'est ainsi qu'on Nous a communiqué des planches de convocation d'Ateliers, où ne figure pas la formule: *A la gloire du Grand Architecte de l'Univers.* Dès 1877, nous avions malheureusement prévu qu'on en viendrait là. Jusqu'en cette année 1877, le premier article de la Constitution du Rite Français portait : « La Franc-Maçonnerie a pour principes l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la solidarité humaine. » Le Convent de septembre 1877, au Grand Orient de France, supprima l'affirmation de la divinité, et vota que l'article premier de la Constitution du Rite Français porterait : « La Franc-Maçonnerie a pour principes la liberté absolue de conscience et la solidarité humaine. » En 1884, le Convent annuel des Loges du Rite Français aggrava encore cette suppression de l'affirmation de la divinité, en introduisant ceci dans la rédaction du

---

moins qu'il n'ait perdu jusqu'au moindre vestige du respect de soi-même et n'ait bu toutes les hontes, ne peut, sous aucun prétexte, visiter aucun de ces Ateliers, et quiconque désobéira à cet ordre encourra bien certainement et bien sûrement tous les dangers de son expulsion de la Maçonnerie. » (*Bulletin officiel du Suprême Conseil de Charleston*, IX, page 30 de l'appendice.)

A la suite de cet anathème maçonnique, tous les Suprême Conseils, Grands Orients et Grandes Loges des divers rites et des divers pays ont porté la même interdiction contre le Grand Orient de France. Seuls, les francs-maçons du Rite Ecossais habitant en France ont été exceptionnellement autorisés à visiter les Loges de l'obédience du Grand Orient de la rue Cadet.

Mais la Maçonnerie Française n'est pas l'unique cauchemar du Grand Maître et Pontife Albert Pike. Il a aussi excommunié solennellement une fédération de francs-maçons américaine pratiquant le Rite Ecossais, mais dissidents, qu'il appelle les « Cernéauistes ». On trouve ces bulles d'excommunication fort curieuses dans le volume de M. Paul Rosen, *l'Ennemie Sociale,* ainsi que dans la revue maçonnique *la Chaîne d'Union*.

dit premier article : « Considérant les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, la Franc-Maçonnerie se refuse à toute affirmation dogmatique. » Voilà certainement un excès, que Nous réprouvons de toutes nos forces.

Mais, par contre, en Italie et en Espagne, de nombreux Frères, — bien intentionnés, sans doute, — pèchent par l'excès contraire, et leur erreur mérite d'être relevée.

En effet, ces Frères, mûs par une légitime haine contre le Dieu des prêtres, glorifient son adversaire sous le nom de Satan, et en lui conservant la situation et le rôle d'un ange déchu, révolté. Il y a là une hérésie manifeste. Le mot de Satan, ayant été inventé par l'imposture sacerdotale et s'appliquant à un être surnaturel subalterne ou diable, ce mot n'a pas lieu d'être prononcé, ne doit pas être prononcé en Maçonnerie.

On Nous a signalé une Loge de Gênes qui a poussé l'inconscience jusqu'à arborer dans une manifestation publique une bannière portant : *Gloire à Satan!* A Milan, des Frères Maçons ont, dans une fête, fait exécuter et ont chanté un *Hymne à Satan.* (1)

---

(1) Le Grand Maître Suprême aurait pu signaler aussi le F.·. G. Desmons, membre du Suprême Conseil de France, qui a écrit ceci :

« La lutte engagée entre le Catholicisme et la Franc-Maçonnerie est une lutte à mort, sans trêve ni merci. Il faut que partout où apparait l'homme noir, apparaisse le franc-maçon ; il faut que partout où l'un élève la croix en signe de domination, l'autre élève le drapeau de la Franc-Maçonnerie en signe de liberté. Les deux camps sont nettement limités : le camp de Dieu et le camp de Satan, a dit le Pape Léon XIII. L'hésitation n'est plus possible. Contre l'Eglise ou contre nous ! » (*Memorandum du Rite Ecossais Ancien Accepté,* organe officiel du rite en France, 1884, numéro 85, page 48.)

A signaler encore ce passage d'un article du F.·. G.-G. Seraffini, dans la *Revista della Massoneria Italiana,* organe officiel du Suprême Conseil de Rome :

« Le génie de l'avenir, notre Dieu à nous, porte en

D'Espagne, on Nous a fait hommage d'une poésie signée par le F.·. Bartrina, poésie dont voici le texte :

REHABILITACION (1)

Solo estaba Satan en el infierno
Siglos hacia, cuando entró Caïn ;
Ambos a Dios juraron odio eterno
Y dar juraron a su imperio fin.

---

lui le germe de la nouvelle loi du Bien. Son dogme est de ne pas en avoir; son esprit est la fusion de ceux d'Epicure et d'Archimède voués à la recherche du Vrai. Son âme nie que le bien-être social se trouve à fuir l'animalité; car il est réellement la conséquence de l'animalité humaine. L'édifice social qui s'écroule a besoin d'une pierre angulaire; c'est lui qui la posera, et cette pierre angulaire sera sur la terre et non pas dans les cieux. Saluez le génie rénovateur, vous tous qui souffrez Levez haut les fronts, mes Frères; car il arrive, lui, Satan le Grand. » (*Revista*, x, page 265, colonne 1, lignes 37 et suivantes, et colonne 2, lignes 1 à 5.

Quant à l'hymme à Satan dont parle le Grand Maître Suprême, c'est sans doute l'ode du F.·. Enotrio Romano, qui figure tout au long dans le *Bulletin du Grand Orient d'Italie,* tome II, année 1869, page 330, et dont M. Paul Rosen a publié les extraits suivants :

« A toi, principe immense des êtres, matière et esprit, raison et tout, tandis que le vin brille dans les coupes comme l'âme dans la pupille, pendant qu'un frémissement d'hyménée caché descend des montagnes et féconde la plaine, vers toi, effrénés, s'en vont mes vers, et je t'invoque, ô Satan, roi du banquet... A bas ton goupillon, prêtre, et tes psalmodies. Non, Satan, ne retourne pas en arrière!... Dans la matière qui jamais ne se repose roi des phénomènes, roi des formes, Satan est un vivant soleil... Le peuple, ô Satan, se souvenant de tes bienfaits, t'a accueilli parmi ses dieux lares. Et là, venant au secours de la faible humanité écrasée sous le poids des soucis, je te salue, ô grand Satan, ô Rébellion, ô Force invincible de la Raison. Que vers toi montent les vœux et l'encens sacré! Satan, tu as vaincu le Jéhovah des prêtres! » (*L'Ennemie Sociale*, page 349).

(1) Voici la traduction de cette poésie :

Seul était Satan dans l'Enfer — depuis des siècles,

— Soy la revolucion, por Dios maldita,
Desterrada por Dios, dijo Satan.
— Soy el trabajo que a ese Dios irrita,
Dijo el terrible Vastago de Adan.

Miraronse : en la luz de la mirada
Brilló rayo de colera en los dos.
Y la raza de Abel trembló asustada,
Y hasta en su trono estremeciose Dios.

La maldicion divina con su peso
No los hundio. — ¡Raza de Abel, atras!
¡Plaza al triunfante carro del progreso,
Quo arrastra Caïn y empuja Satanas!

H.·. JOAQUIN-MARIA BARTRINA.

Certes, ces vers sont animés par un souffle généreux; mais ils sont en opposition directe à l'orthodoxie maçonnique.

Les égarés qui glorifient Satan considèrent, en général, que le Dieu des prêtres a manqué à de prétendues promesses faites par lui à l'humanité, et, en présence de la désertion de ce Dieu, ils font appel au diable. Tel est le système de la goëtie, qui est une aberration, qui est la démonomanie.

Existe-t-il un diable? — Les prêtres disent : Oui. — Nous répondons : Non.

---

quand entra Caïn; — tous deux jurèrent à Dieu une haine éternelle, — et ils jurèrent de mettre fin à son empire.

— Je suis la révolution, par Dieu maudite, — chassée par Dieu, dit Satan. — Je suis le travail qui a contre lui Dieu irrité, — dit le terrible rejeton d'Adam.

Ils se regardèrent : dans la lumière de leur regard — brilla un rayon de colère en tous deux. — Et la race d'Abel trembla pleine de crainte, — et jusque sur son trône Dieu frémit

La malédiction divine malgré son poids — ne les a pas écrasés. Race d'Abel, arrière! — Place au char triomphant du progrès, — que traîne Caïn et que pousse Satan!

Qu'est-ce que le diable? — C'est, disent les prêtres, le prince des anges, qui s'est révolté par orgueil contre Dieu, et qui, ayant été vaincu par l'archange Mikaël, a été, pour son châtiment, précipité en enfer, où il est condamné à rôtir éternellement en la compagnie d'autres anges, ses complices, devenus des démons, et de ceux d'entre les humains qui n'ont pas vécu selon la loi des prêtres.

Or, cette légende sacerdotale est un infâme mensonge, et nos Frères qui glorifient Satan n'aboutissent, en réalité, qu'à consacrer l'imposture et à nous nuire maladroitement dans l'opinion de la multitude ignorante.

C'est pourquoi, Nous condamnons, de la façon la plus formelle, la doctrine du Satanisme, qui est une divagation de nature à faire le jeu des prêtres. Les Francs-Maçons satanistes donnent, sans s'en douter, des armes contre la Franc-Maçonnerie.

Ce que nous devons dire à la foule, c'est : — Nous adorons un Dieu, mais c'est le Dieu que l'on adore sans superstition.

A vous, Souverains Grands Inspecteurs Généraux, Nous disons, pour que vous le répétiez aux Frères des 32e, 31e et 30e degrés : — La religion maçonnique doit être, par nous tous, initiés des hauts grades, maintenue dans la pureté de la doctrine luciférienne.

Car le Dieu Lucifer de la théurgie moderne n'est pas le démon Satan de la vieille goëtie. Nous sommes Ré-Théurgistes Optimates, et non praticiens de la magie noire.

Les prêtres, en inventant Satan, ont créé les sorciers, leurs sanglants sacrifices du moyen-âge, leurs folles assemblées, leurs criminels et horribles conventicules de goules et de striges. Mais il y a deux magies : la magie lumineuse, et la magie des ténèbres. Il est vrai que les prêtres, lorsqu'ils ont eu l'omnipotence, ont persécuté également les mages de la sagesse et les mages de la folie, ont brûlé les Templiers, nos pères, aussi bien que les sorciers, oubliant que ces derniers, sans eux, n'eussent pas existé.

La magie créatrice du démon, cette magie qui a dicté le Grimoire du pape Honorius, l'Enchiridion de Léon III, les exorcismes de l'église catholique. les réquisitoires des Laubardemont, les sentences de Torquemada, cette magie n'est pas la nôtre ; cette horreur, cette démence, avec son cortège de turpitudes et de cauchemars, c'est la Rome papale qui doit en porter la responsabilité.

Elle a été enfantée par Adonaï, calomniateur de Lucifer. Dans sa rage contre son éternel et magnanime antagoniste, le Dieu Mauvais a bouleversé chez les hommes superstitieux la notion des choses saintes, Il a nié la divinité du du Père du Bien et l'a appelé le Mal. Il a voulu écraser la raison sous les pieds de la crédulité aveugle. Il a perverti le sens de toutes choses, il a porté son chaos jusque dans la logique des mots. L'hypocrisie a été par lui transformée en sainteté; le vice, en vertu; le mensonge, en vérité; le caprice et l'arbitraire, en justice; la divagation et la foi de l'absurde, en science théologique. La nuit a osé appeler nuit le jour; ténèbres, la lumière; licence, la liberté; erreur, la philosophie. L'orgueil, qui se prétend infaillible et se cantonne dans l'obscurité de ses dogmes illogiques et anti-naturels, l'orgueil superbe a eu le cynisme de nommer orgueil l'humble raison qui doute, qui ne croit que lorsqu'elle est sûre, qui n'émet une affirmation que lorsque la preuve des faits a été irrévocablement donnée par la science; oui, Adonaï et ses prêtres ont jeté au ciel de notre Dieu toutes les boues de leur impudence, en qualifiant d'orgueilleuse l'intelligence raisonnable, qui cherche la solution des grands problémes, qui marche sans cesse à une découverte nouvelle, qui est toujours insatiable de vérité.

Si Lucifer n'était point Dieu, Adonaï, dont tous les actes attestent la cruauté, la perfidie, la haine de l'homme, la barbarie, la répulsion pour la science, si Lucifer n'était point Dieu, Adonaï et ses prêtres le calomnieraient-ils?

Oui, Lucifer est Dieu, et malheureusement Adonaï l'est aussi. Car la loi éternelle est qu'il

n'y a pas de splendeur sans ombre, pas de beauté sans laideur, pas de blanc sans noir ; car l'absolu ne peut exister que comme deux ; car les ténèbres sont nécessaires à la lumière pour lui servir de repoussoir, comme le piédestal est nécessaire à la statue, comme le frein à la locomotive.

En dynamique analogique et universelle, on ne s'appuie que sur ce qui résiste. Aussi l'univers est-il balancé par deux forces qui le maintiennent en équilibre : la force qui attire et celle qui repousse. Ces deux forces existent en physique, en philosophie et en religion. Et la réalité scientifique du dualisme divin est démontrée par les phénomènes de la polarité et par la loi universelle des sympathies et des antipathies. C'est pourquoi les disciples intelligents de Zoroastre, ainsi qu'après eux les Gnostiques, les Manichéens, les Templiers ont admis, comme seule conception métaphysique logique, le système des deux principes divins se combattant de toute éternité, et l'on ne peut croire l'un inférieur à l'autre en puissance.

Donc, la doctrine du Satanisme est une hérésie; et la vraie et pure religion philosophique, c'est la croyance en Lucifer, égal d'Adonaï, mais Lucifer Dieu de Lumière et Dieu du Bien, luttant pour l'humanité contre Adonaï Dieu des Ténèbres et Dieu du Mal....

... Donné au Grand Orient de Charleston, le quatorzième jour du cinquième mois de l'an 000889 de la Vraie Lumière (14 juillet 1889, ère vulgaire). ALBERT PIKE, 33e.

Il est inutile d'aller plus loin et de reproduire les autres « encycliques » du Pape des Francs-Maçons. En voilà certes assez, et je laisse à de moins timides que moi le soin de publier en entier ce recueil d'instructions vraiment extraordinaires.

Le lecteur aura compris à présent quel est ce nom ineffable, en sept lettres, du Grand Architecte de l'Univers, sous l'invocation duquel débutent les

documents officiels maçonniques. Aux initiés de la la première heure, on laisse croire que ce nom est JEHOVAH. Les membres des grades supérieurs et les adeptes du Rite Palladique savent seuls ce nom, tel que le Grand Maître Suprême Albert Pike le donne. Dans l'interwiew du haut dignitaire franc-maçon interrogé par le *Matin*, nous avons vu ce personnage se servir de l'expression : « Grand Ante-Christ de l'Univers. » Albert Pike, lui, écrit le nom en toutes lettres : LUCIFER.

Les recherches que j'ai faites, le premier venu peut s'y livrer. Il faut, ensuite, pour bien saisir tout, s'adonner résolument à l'étude des documents maçonniques sur lesquels on réussit à mettre la main. Ils se complètent les uns par les autres, et le secret de la secte ne tardera pas à apparaître aux yeux du chercheur.

Je terminerai par une anecdote qui a trait à M. Léo Taxil et dont le récit le surprendra peut-être.

Peu de temps après la publication de son premier livre sur la Franc-Maçonnerie, intitulé *Les Frères Trois Points*, j'eus l'occasion de rencontrer un des anciens amis de l'auteur, un de ceux que sa conversion brouilla avec lui. C'était M. Fernand Laffont, alors secrétaire particulier de M. Wilson, à l'Elysée.

M. Laffont avait été le collaborateur anti-clérical de M. Léo Taxil, et il appartenait à la même Loge que lui, *le Temple des Amis de l'Honneur Français*.

Je lui demandai quelques renseignements sur son ancien camarade, avec qui il avait rompu toute relation.

« — J'ai gardé, me dit M. Laffont, un excellent souvenir personnel de Léo Taxil; il était très dévoué à ses amis. Mais il a un défaut énorme, dont il ne se corrigera probablement jamais : son exubérance est telle, qu'il ne peut résister au besoin de laisser voir ses impressions sur tout ce qui le frappe. Ainsi, il est entré dans la Maçonnerie presque en même temps que moi; il y fut accueilli avec enthousiasme, et peu après il y comptait un nombre considérable d'ennemis. Moi, j'ai trouvé les pratiques de la Loge par trop grotesques; mais j'ai gardé

mes impressions ponr moi, et je me suis retiré de la société sans esclandre, cessant peu à peu de fréquenter les tenues, invoquant les nécessités absorbantes de mon travail; bref, j'ai démissionné à l'amiable.... Taxil, au contraire, sitôt entré, voulait bouleverser tous les vieux usages. Quoique appartenant au Grand Orient de France, notre Loge était de celles qui avaient conservé intégralement les mômeries du rituel; on n'en finissait jamais avec les invocations et autres singeries, à l'ouverture et à la fermeture de la séance; les planches de convocation portaient toujours la formule : « A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers ».... Aussi, Léo Taxil, qui ne croyait alors ni à Dieu ni à diable, était agacé au plus haut degré par toutes ces bêtises.... Dans *les Frères Trois-Points*, il raconte ses démêlés avec le Grand Orient, et il s'imagine que leur cause secrète est sa candidature à Narbonne contre M. Malric, Vénérable d'une Loge de la région et candidat choisi par les francs-maçons.... En cela, Léo Taxil s'est absolument trompé. Il n'a pas eu à ce moment-là le Grand Orient contre lui ; mais, par contre, les vieux maçons fanatiques ne pouvaient le souffrir, depuis un certain soir où il leur dit trop nettement sa façon de penser.... C'était à la sortie d'une tenue. On causait dans la salle des pas-perdus. Léo Taxil, avisant un groupe de Chevaliers Kadosch membres de la Loge, leur dit : « Ah! vous savez, ça m'embête à la fin, toutes ces « grimaces qui singent la religion! Je ne me suis « pas fait recevoir franc-maçon pour m'asservir à « tant de bêtises, dont je comprends, du reste, fort « bien le sens. Je n'ai pas renoncé à un culte pour « en adopter un autre, et, si j'attaque publiquement « le Dieu des prêtres, ce n'est pas pour venir invo- « quer entre quatre murs votre Grand Architecte « dont je me moque aussi comme d'une guigne. « C'est à Satan que vous rendez hommage, c'est « clair. Eh bien, je ne veux pas plus de Satan que « de Dieu ! ».... Dès ce jour, le compte de Taxil fut réglé en maçonnerie, et les vieilles barbes de la Loge ne cherchèrent plus qu'à se débarrasser d'un adepte, dont ils devinaient les projets contre les hauts grades et qu'ils soupçonnaient, ma foi, bien

capable de partir en campagne contre leur Grand Architecte, en même temps qu'il attaquait le culte catholique.... Voilà, à mon avis, tout le secret de la rupture entre Léo Taxil et la Franc-Maçonnerie ; quant aux incidents de sa querelle avec le Grand Orient, qu'il a racontés, ils sont parfaitement exacts. »

En effet, le récit de M. Léo Taxil au sujet de cette querelle n'a jamais été contredit, bien qu'il ait publié les noms de toutes les personnes qui y ont été mêlées.

CONCLUSION

En ce qui concerne M. Auguste Vacquerie, qui n'est pas franc-maçon, il aurait dû, au lieu de s'en rapporter aveuglément à la parole des intéressés, étudier la question, avant d'écrire ses articles. Quelques séances à la Bibliothéque Nationale l'auraient parfaitement édifié sur l'existence des Loges de femmes. Au surplus, il n'est jamais trop tard pour s'éclairer. S'il lui déplait de lire le livre de M. Léo Taxil, je lui en recommande un, qu'il lui suffira de parcourir en quelque minutes et qui est un ouvrage maçonnique, officiellement maçonnique. Il est à la Bibliothèque Nationale; M. Vacquerie n'a qu'à le demander. C'est un in-octavo, intitulé *Manuel Général de Maçonnerie*, par le F.·. C.-A. Tessier, 33e; ce volume est orné de nombreuse planches; la « troisième édition revue et corrigée » est de 1883, édition de Paris, et porte comme noms d'imprimeurs : Putel et Désableau, rue Basse, 61 et 63, à Pontoise. Dans ce manuel, M. Vacquerie trouvera, de la page 243

à la page 284, de nombreux renseignements sur les Loges de femmes et les principales indications sur le Rite Moderne d'Adoption, « pratiqué actuellement en France ». Il verra, page 256, la description du petit cabinet de verdure, avec l'Arbre du milieu et le serpent mécanique, pour l'initiation au grade de Compagnonne; il verra, pages 268 et 269, la description de la boite à surprise aux cinq clous dorés, pour l'initiation au grade de Maitresse; il verra bien d'autres choses, et il ne dira plus que les Loges androgynes sont imaginaires.

Mgr Fava, évêque de Grenoble, dans sa lettre, et M. Léo Taxil, dans son livre, ont dit l'exacte vérité.

Ad. RICOUX.

TABLE DES MATIÈRES

N'AVOUEZ JAMAIS!

Cet ouvrage venait d'être entièrement composé et mis en pages, lorsque l'éditeur a reçu une communication d'un excellent article du *Soleil du Midi*, de Marseille.

Le grand argument des journalistes francs-maçons consiste, à cette heure, à rappeler le passé anti-clérical de M. Léo Taxil, afin de faire douter de la véracité de ses révélations sur la Franc-Maçonnerie. A cette argumentation subtile, le *Soleil du Midi* répond d'une façon si précise et si victorieuse, et en établissant si clairement la situation, que nous considérons comme un devoir de reproduire son article.

Un journal démocratique de notre ville ne croit pas à l'existence des Loges androgynes. Loin d'admettre que les francs-maçons soient capables de « gourgandiner », il leur reprocherait plutôt trop de gravité et de tenue.

« Il y a quelques années, dit-il, M. Léo Taxil, en « des publications ordurières, racontait sur le clergé de tous rangs les pires horreurs. Il a fini de « manger du curé; il mange, aujourd'hui, du franc-« maçon. Il faut vivre. Inutile de dire que dans ses « récits sur les francs-maçons il apporte les mêmes « qualités historiques. C'est toujours aussi ridicule; « car de telles imaginations ne peuvent provoquer « l'indignation. »

Cela signifie, évidemment, aux yeux de notre démocratique confrère que les révélations de Léo Taxil contre la Franc-Maçonnerie ne sont pas plus véridiques que celles qu'il publiait jadis contre l'Eglise et le clergé.

Certes, nous remercions cordialement ce démocrate de son impartialité et de son aveu, qui mérite d'être retenu.

Mais nous avons, nonobstant, d'excellentes raisons de nous inscrire en faux contre l'assimilation qu'il a cru devoir se permettre.

Notons d'abord que les libres-penseurs qui croyaient jadis à la parfaite véracité de Léo Taxil, lorsqu'il traînait l'Eglise dans la boue et y ap-

plaudissaient de tout cœur, sont assurément mal venus de la suspecter, maintenant qu'il nous raconte les grandes et les petites turpitudes des Loges. Ils n'oseraient prétendre qu'il disait vrai jadis et qu'il ment aujourd'hui, ce serait criant; mais ils se tirent d'embarras en avouant tardivement qu'il n'a jamais dit la vérité. C'est absoudre à la fois le prêtre et le franc-maçon.

Distinguons, confrère, distinguons.

Nous ne faisons nulle difficulté d'avouer qu'il y a de mauvais prêtres, comme il peut y avoir d'honnêtes francs-maçons. Mais laissons de côté les personnalités, et ne voyons que les institutions.

Quand Léo Taxil prétendait que l'Eglise était une école de superstitions, de servitude et d'immoralité, et ses Sacrements autant de moyens inventés par elle pour opprimer et corrompre le peuple, il niait effrontément l'évidence. Il donnait un démenti grossier à 19 siècles de civilisation chrétienne. Mais en réalité, sous une forme brutale et cynique, il vulgarisait, pour le commun des libres-penseurs, les théories anti-cléricales, dont retentissent les Loges maçonniques, théories exposées et développées en des discours athées et matérialistes, dont un ex-33° a rempli deux volumes. Toute la quintessence du Léo Taxil d'autrefois est là-dedans. En ses brochures ordurières, il n'allait guère, en somme, plus loin, que ce député mal appris qui, naguère, à la distribution des prix du lycée d'Autun, a publiquement outragé la Religion et blasphémé le Christ.

Il était si bien dans la vraie tradition maçonnique, il en possédait à son insu si complètement la doctrine que, lorsque après avoir, en irrégulier de la libre-pensée, donné tant de gages à la secte, au point que les Loges le croyant des leurs lui écrivaient et l'encourageaient à persévérer dans son impiété; lorsque, disons-nous, il consentit à se faire affilier à la Franc-Maçonnerie, il y fut reçu à bras ouverts, non point quoiqu'il eût diffamé l'Eglise, mais précisement à cause de cela.

Léo Taxil premiere manière fut un véritable maçon, très digne, s'il n'eût été trop vite dégoûté par la tartuferie de ses frères, d'atteindre aux plus hauts grades. Or, est-ce parce qu'il a vu les choses de près que ses révélations ne méritent pas d'être prises au sérieux?

Il y a, d'ailleurs, une autre distinction à faire, et capitale, entre le diffamateur de l'Eglise qu'il fut si longtemps, à la grande joie des francs-maçons, et le dénonciateur des abominations des Loges, qu'il est devenu.

Il attaquait l'Eglise jadis, en la diffamant, en la montrant autre qu'elle n'est, en calomniant son histoire, en dénaturant ses dogmes et sa morale.

Aujourd'hui, comment attaque-t-il la Franc-Maçonnerie, cette secte occulte excommuniée déjà par tant de Papes? — En la montrant telle qu'elle est, en faisant connaître la perversité de ses doctrines et l'infamie de ses actes, suivant la demande de Léon XIII dans son encyclique.

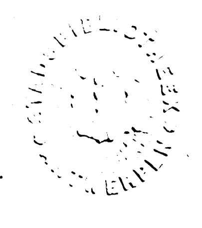
Car l'Eglise n'a besoin que de la vérité, et ses ennemis, quels qu'ils soient, ne peuvent se passer du mensonge.

Pour faire aimer l'Eglise il suffit de la faire connaître, comme il suffit de faire connaître la Franc-Maçonnerie pour la faire honnir par les profanes, et, par surcroît, provoquer les hurlements des Frères hypocrites, qui affectent de ne pas se reconnaître lorsqu'on les fait trop ressemblants.

Si Léo Taxil, pour rendre odieuse cette Eglise, que les Loges représentent comme l'ennemie du genre humain, se fût borné à publier loyalement ses catéchismes, il eût certainement manqué son son but. Pourquoi diffame-t-on les francs-maçons, lorqu'on livre leurs rituels à la curiosité des profanes?

Car, les révélations de Léo Taxil, et c'est le grand point, se bornent en général à cela.

Au lieu de crier si fort contre Léo Taxil et de lui prodiguer l'insulte, les Frères maçons feraient beaucoup mieux de le prendre une seule fois en flagrant délit d'imposture. Assez de dénégations



vagues et sans portée. Il cite à foison des textes abominables ; prouvez-donc qu'ils sont supposés. C'est le seul moyen de faire prendre vos démentis au sérieux !

Quant à l'existence de la Maçonnerie féminine, elle est amplement prouvée par des faits faciles à contrôler.

Le mot célèbre : « n'avouez jamais », a beau être la devise de ces adeptes qui, tout éclairés qu'ils se prétendent, professent une insurmontable horreur pour la lumière, il n'y a rien de plus brutal qu'un fait.

Ce qu'on peut concéder à leur décharge, c'est que beaucoup de ceux qui, les yeux bandés, viennent jurer obéissance et fidélité à une doctrine qu'ils ne connaissent pas encore et ne connaîtront peut-être jamais, nient, par conséquent, ce qu'ils ignorent. C'est pour ceux-là que Léo Taxil a écrit : qu'ils ne refusent pas l'occasion et le moyen de s'instruire.

Car, à l'inverse des catholiques, qui valent toujours *moins* que leur doctrine, il y a fort heureusement nombre de maçons qui valent infiniment *mieux* que la leur. Et, entre nous, il ne leur faut guère qu'un mininum de moralité pour cela.

Félix ETIENNE.

Paris. — Imp. Tequi, 92 rue de Vaugirard.





EN PRÉPARATION :

QUATRE ANS AU CHILI

(1882 — 1883 — 1884 — 1885)

PAR

Adolphe RICOUX

Etudes. — Aventures. — Récits d'un Emigrant.

PHILIPPE-AUGUSTE

POÈME PATRIOTIQUE

en douze chants

PAR

Adolphe RICOUX

Epopée de quarante-trois années de gloire française.

